LE DESSOUS DES CARTES

TOURS. — IMPRIMERIE ERNEST MAZEREAU

LE DESSOUS
DES CARTES

A LA MÉMOIRE DE M. BERRYER

A M. THIERS

A TOUS LES DÉPUTÉS INDÉPENDANTS

Quousque tandem abutére patientiâ nostrâ.
(CICÉRON).

PAR



Ch. TRESVAUX DU FRAVAL
Cher de Pie IX, etc.



PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Palais-Royal (Galerie d'Orléans).

TOURS
E. MAZEREAU, IMPR.-ÉDITEUR
Rue Richelieu, 11.

1869

Messieurs,

Au milieu de l'abaissement général des caractères, en ces jours où les anciens principes de droit, d'honneur et de vertu semblent devoir disparaître devant la force, l'intérêt et les plaisirs, on est heureux de rencontrer encore des hommes dévoués comme vous l'êtes à la défense de la justice, des droits du peuple et de la liberté.

Vous avez déjà combattu, et vous aurez encore beaucoup à combattre : car le mal a de profondes racines. Il est malheureusement plus facile de retenir les masses par l'appât des honneurs et des richesses, que de leur faire suivre la route ingrate de l'indépendance et du dévouement.

Et cependant, déjà, j'en suis persuadé, une pensée vous console dans vos fatigues, vous encourage de plus en plus à la lutte : celle des résultats obtenus. La France intelligente, tous ceux qui dans ce noble pays ont conservé la plus faible étincelle de patriotisme, nous accompagnent de leur admiration et de leur reconnaissance. L'amour de la liberté s'étend progressivement, comme la goutte d'huile. Hier, c'était une source, aujourd'hui c'est un lac, demain

ce sera une mer. Chaque jour fait mieux apprécier la différence qui existe, ainsi que le disait l'honorable marquis de Boissy, à jamais regrettable, entre les honneurs et l'honneur. Et, tandis que les premiers ne trouvent plus d'attrait qu'auprès des âmes molles et énervées, la route jadis abandonnée du second se remplit de tous ceux qui veulent, à votre exemple, défendre les vrais intérêts de la France et la sauver par la liberté.

C'est, Messieurs, parce que je partage aussi ces idées, c'est parce que je suis aussi décidé à vous suivre et à lutter avec vous pour le salut de mon pays, suivant la mesure de mes forces, que je suis venu solliciter votre patronage, et que je veux vous remercier ici de la manière si gracieuse dont vous me l'avez accordé.

Que suis-je, hélas ! auprès de vous ? le simple soldat à côté du grand capitaine, la plus petite branche de l'arbre comparée au tronc. Mais le capitaine a besoin de ses soldats pour remporter la victoire ; il faut pour composer un arbre que les branches et le tronc soient unis.' De même pour remporter la grande victoire morale de notre indépendance, pour faire revivre le grand arbre de nos droits, nous devons tous, grands et petits, riches et pauvres, savants et ignorants, réunir nos forces en une seule ; et, déposant nos rancunes, comme nos prédilections personnelles, ne chercher qu'une seule chose, celle que vous cherchez vous-mêmes, le salut du pays.

C'est pour arriver à ce but, en mon humble sphère, que je me suis efforcé de montrer dans ces lettres le mal et le remède, les tristes résultats de la politique personnelle et le besoin urgent de consulter désormais la nation. Puissé-je avoir atteint ce résultat ! Puissé-je surtout avoir gagné

quelques recrues à la cause que vous défendez avec tant de zèle et que tous les vrais Français défendent avec vous!

Pour moi, Messieurs, ce sera un éternel honneur d'avoir pu marcher à votre suite dans la voie de la liberté et de la justice. Votre bienveillance a daigné encourager mes timides efforts, ma juste reconnaissance vous est acquise à jamais. Toujours je serai heureux d'applaudir à vos triomphes avec toute la France. Car toute la France, quand vous parlez, vous écoute ; et, si vous n'êtes pas la majorité de la Chambre, votre voix émeut du moins la majorité du pays. Et d'ailleurs que fait le nombre, comparé au talent et au courage? L'erreur a souvent plus d'adeptes que la vérité. Aussi les Latins avaient-ils eu raison d'écrire cette parole :

Non numerantur, sed ponderantur.

Maxime bien consolante pour les minorités !

AU LECTEUR

31 mars 1869.

Il y a bientôt six mois que cette brochure a été écrite. A cette époque le pays ne savait pas encore si le temps des élections n'était pas prochain. Car telle a toujours été la politique de ceux qui nous gouvernent : laisser les populations dans l'incertitude ; puis prendre les résolutions les plus subites et les plus imprévues.

Ce qui alors pouvait se faire est devenu aujourd'hui une nécessité, les six années de vie accordées légalement à la Chambre étant sur le point de toucher à leur terme.

Je viens donc livrer cet écrit à la publicité, après lui avoir fait subir les modifications exigées par les circonstances. Du reste ce qui était vrai il y a six mois n'a pas cessé de l'être. L'influence de M. Rouher est toujours la même ; et, comme je le montrerai dans un appendice à ces douze chapitres, les événements survenus depuis qu'ils sont écrits ont toujours été inspirés par la même politique personnelle. Le pays n'a pas davantage été consulté.

Hélas ! une autre modification est encore nécessaire. Au lieu d'imprimer en tête de cet ouvrage les noms de MM. Berryer et Thiers, je ne puis plus m'adresser qu'à la

mémoire du premier. J'ai cependant voulu le maintenir à cette place, tant à cause de la bienveillance avec laquelle il m'avait accueilli et encouragé, qu'eu égard à l'immense influence que ce grand type d'éloquence, de patriotisme et d'honneur exerce encore du fond de la tombe. *Defunctus adhuc loquitur.*

Quel est le but de cette brochure? Contribuer à établir l'union entre tous les Français vraiment dignes de ce nom, c'est-à-dire plaçant le patriotisme avant les rancunes politiques.

Nous touchons au moment solennel. La question vitale a été nettement posée dans le discours d'ouverture des Chambres. *Les électeurs sont appelés à sanctionner la politique du gouvernement.* Il est donc de toute utilité que les élections ne soient pas un tour d'escamotage ; que le peuple s'y rende libre, et instruit des conséquences de cette politique, par rapport aux intérêts du pays.

Nous n'obtiendrons ce résultat qu'en proposant à ses suffrages des hommes dont la conduite soit tout à la fois à ses yeux une leçon pour le passé et une garantie pour l'avenir. Les candidats qu'il nous faut, ce ne sont pas les hommes de parti pris ; ils ne doivent ni tout approuver par faiblesse, ni tout blâmer par haine : mais, relevant uniquement de leurs mandataires et de leur conscience, conformer entièrement leurs votes aux vrais intérêts de leurs concitoyens.

Ces candidats, une fois trouvés, le devoir de tout Français est de les soutenir. Conservons, comme leçon, le souvenir de nos révolutions passées ; mais, déposant toute rancune coupable, ne refusons pas notre concours à des hommes dont la conduite présente nous assure le salut

dans l'avenir. Agir autrement, c'est s'assimiler aux faux catholiques et aux prétendus démocrates dont le but évident est de diviser les voix des hommes religieux et de la démocratie; c'est assurer la sanction de la politique personnelle, au grand détriment de l'intérêt public.

Plus la lutte s'annonce devoir être vive, plus l'union doit être compacte. Pour moi, je ne désire pas d'autre récompense de cette brochure que le sentiment intime qu'elle aura pu y contribuer.

Ch. Tresvaux du Fraval.

I

Paul-Louis Courier adresse ces reproches à ses contemporains : « D'avoir été aveugles, en n'apercevant pas le danger ; ou d'avoir été lâches, en ne le signalant pas, après qu'ils l'avaient découvert. » Ne voulant m'attirer aucun de ces reproches, je parlerai avec la plus grande sincérité.

Il y a en France une multitude, malheureusement trop grande, de partis qui la divisent, et combattent, chacun pour le triomphe de ses idées personnelles, sans se soucier de l'intérêt public. Grâce à Dieu, les dangers qui nous menacent, les malheurs qui nous ont déjà frappés ont ouvert les yeux d'un grand nombre ; et la plupart des citoyens intelligents, laissant de côté leurs sympathies et leurs rancunes particulières, ont compris qu'il ne s'agissait plus pour le moment de telle ou telle dynastie, mais de sauver de la ruine la religion, la morale et la société. Aussi, tandis qu'il n'y avait récemment encore en France que ces deux grandes divisions de partis : ceux qui, par peur ou par affection, approuvaient tous les actes de l'Empire pour le conserver, et ceux qui les blâmaient sans cesse dans l'espérance de le détruire, il existe maintenant un grand parti dont le seul but est de défendre

sans haine comme sans faiblesse les intérêts de la France.

C'est au nom de ces idées, c'est pour ceux qui ne les partagent pas encore, que j'écris ces pages.

Je ne suis ni révolutionnaire ni conspirateur, mais indépendant de toute chaîne, ou plutôt n'en connaissant qu'une : l'amour de mon pays. C'est pour m'y montrer fidèle, que je signalerai sans faiblesse les actes de la politique personnelle, ainsi que ses effets désastreux, sans m'inquiéter si ce tableau exact sera agréable ou désagréable au Pouvoir. Je m'adresse à tous, au nom du peuple; ce sont ses intérêts et ses droits que je défends : c'est à son jugement que j'en appelle. J'ai donc le droit et le devoir de dire la vérité tout entière : je le ferai sans parti pris.

Pour apprécier avec justice les actes d'un gouvernement et aussi les conséquences que le pays en a retirées, il faut s'appuyer sur trois bases : la conscience, l'histoire et l'opinion publique.

La conscience est cette lumière intérieure qui juge un acte bon ou mauvais, suivant qu'il est conforme ou contraire aux lois éternelles du droit, de la raison et de la justice.

L'histoire, ce testament des siècles, nous fait apprécier les actes d'un gouvernement par les effets obtenus jadis par des actes semblables ou contraires : c'est elle qui produit l'expérience politique.

Enfin l'opinion publique est cette grande voix du pays approuvant ou condamnant les actes du Pouvoir, la conduite d'un ministre, les votes d'une Chambre, en un mot tout ce qui émane de l'autorité. C'est le jugement du peuple.

Puisque ce grand mot, le peuple, se représente sous ma plume, je ne veux pas le laisser passer sans nous entendre sur sa signification. Aucun mot n'a reçu d'interprétation plus fausse, et pourtant aucun n'est plus facile à définir. Généralement, nos révolutions ayant été faites par les *minorités agissantes*, comme me le disait un écrivain célèbre, on a appelé le peuple les révolutionnaires, et l'on dit : Tel gouvernement est tombé sous les coups du peuple. Profonde erreur ! comme si une fraction représentait la totalité, une infime partie de la nation, la nation tout entière, autrement dit le peuple. D'autres, voyant dans ces masses qui surgissent aux jours des révolutions, la position infime des individus qui les composent, ont faussement nommé le peuple la réunion de ces hommes désœuvrés, sans famille, sans moralité, sans domicile, qu'on soulève par l'appât du pillage ou à prix d'or, en un mot la *populace*. Qui de nous voudrait se trouver compris dans une pareille catégorie ? Et pourtant, nous en avons tous le droit et la prétention, nous faisons tous partie du peuple. Que faut-il donc entendre par ce nom ?

Le peuple c'est la nation, ce qui peuple un pays, la masse entière des hommes vivant sous les mêmes lois, parlant ordinairement le même langage. C'est encore, quoiqu'on ait paru l'oublier depuis quelques années, ce qui fournit les soldats à l'armée, ce qui paie les impôts. — Ce sont les habitants des villes et des campagnes, les hommes de l'opposition comme ceux du gouvernement, en un mot, dans notre pays, tous les Français.

Ainsi que devant Dieu, devant la loi il ne devrait exister entr'eux aucune différence. Tous ont les mêmes droits et les mêmes devoirs, comme tous ont la même origine ; et

l'homme sensé et juste ne leur reconnait d'autre supériorité, les uns sur les autres, que celle de la vertu, de la science et du mérite. Mais, s'il en est ainsi devant Dieu, en est-il toujours de même aux yeux du Pouvoir ? C'est du moins ce qui devrait être et ce que chacun doit tenter d'obtenir pour lui-même et pour ses concitoyens.

Tel est véritablement le peuple, être simple et multiple, qui comprend chaque citoyen en particulier et tous en général, qui se trouve aussi bien dans le plus petit hameau que dans la capitale, qui vote dans la dernière commune avec les mêmes droits qu'à Paris ou à Lyon. Tel est le véritable juge du gouvernement.

Mais comment le gouvernement saura-t-il qu'il est véritablement l'organe de la volonté nationale et que sa politique est sympathique au pays ?

Il n'y a, en France, qu'une voix pour répondre : Par la liberté qu'il donnera de juger ses actes à tout citoyen Français. Sans cette liberté nécessaire à sa vie, le gouvernement peut se faire étourdir lui-même par les approbations et les louanges intéressées des *officiels* et des *officieux*; et alors qu'il proclamera dans ses discours la prospérité et la satisfaction générale, ses flatteurs, empêchant de monter jusqu'au trône les cris de détresse, l'entretiendront ainsi dans la plus funeste des illusions.

Aussi Plutarque dit-il avec raison : « Que le plus grand acte que puisse faire un monarque est de donner la liberté à son peuple. » Parole profondément vraie de son temps comme du nôtre ; car, en agissant ainsi, celui qui gouverne est certain de ne rien faire qui ne lui soit dicté par la libre manifestation de la volonté nationale. Il diminue sa responsabilité personnelle ; la confiance s'établit entre son

peuple et lui : ses actes, approuvés par ses sujets, sont aussi défendus par eux.

En un mot, il résume en lui l'autorité tout entière, et peut dire avec bien plus de vérité que Louis XIV, et dans un sens plus juste : « L'État, c'est moi. »

2

II

Talleyrand, ainsi que le répétait l'an dernier à la Chambre l'illustre M. Thiers, dans un de ces discours qui sont tout à la fois un événement pour la France et un monument pour la littérature, Talleyrand, dis-je, nous a laissé cette maxime : « Il y a en France quelqu'un qui a encore plus d'esprit que Voltaire et Napoléon, c'est tout le monde. »

Nous avons vu dans le chapitre qui précède de quelle utilité il était pour les gouvernements de consulter ce « *tout le monde*, » et ceci non-seulement pour les gouvernements les moins habiles, mais encore, plus peut-être, pour ceux qui, au dire de leur premier ministre, n'ont aucune faute à se reprocher. Nous avons constaté que, pour connaître l'opinion publique, il fallait lui laisser la liberté d'émettre ses jugements. Voyons maintenant par quels moyens la nation pourra jouir de ce privilége, autrement dit manifester sa volonté.

Pour arriver à cet heureux résultat, il faut que le pouvoir laisse au peuple ces trois modes indispensables d'approbation ou de blâme : Liberté de la presse, liberté électorale, enfin liberté du droit de réunion.

Je sais que le gouvernement de l'empereur prétend,

avec sa libéralité *de parole*, nous avoir surabondamment gratifiés de ces trois libertés. Peut-être en théorie; mais examinons s'il en est ainsi dans la pratique, et voyons si les lois, qui, prétend-on, nous les garantissent, ne nous enlèvent pas plus avec leurs restrictions qu'elles ne nous donnent en apparence. En un mot, n'avons-nous pas le droit de dire ce qui se répète de tous côtés : « On ne nous donne d'une main que pour reprendre de l'autre. »

Et d'abord, la presse est-elle libre? Je dois spécifier ici ce qu'on entend généralement par la liberté, la différence qui existe entre elle et la licence. Cette explication nécessaire pour examiner la liberté de la presse, le sera encore pour toutes les autres : liberté de vote, liberté du commerce, liberté de l'instruction publique, etc., etc.

Voici la définition la plus répandue de la liberté : La faculté d'agir ou de ne pas agir; tandis que la licence n'est autre chose que l'abus de la liberté, une liberté trop grande, ou, si l'on veut, l'usage de la liberté appliqué à faire le mal. D'où chacun voit immédiatement quelle doit être l'action des lois chez un peuple civilisé : Protéger la liberté, réprimer la licence; assurer à chaque citoyen le libre exercice de ses droits, s'opposer à lui dès qu'il veut attenter aux droits de ses semblables.

Ceci étant posé, je dis que, pour avoir la liberté de la presse, il faudrait que chacun eût la faculté d'approuver ou de critiquer dans un journal tous les actes publics. Ces actes sont les nôtres, puisque c'est notre pays, notre personne, nos intérêts publics et privés qu'ils concernent : nous avons donc le droit de les soutenir ou de les combattre.

Tout le monde sait qu'il n'en est malheureusement pas

ainsi, et personne ne croit en conséquence à notre prétendue liberté de la presse. Elle existe, en effet, cette liberté pour tout ce qui ne touche pas aux actes du pouvoir qui nous gouverne : elle peut même être portée jusqu'à la licence. Et l'on peut attaquer sans scrupule et sans crainte les gouvernements tombés, les hommes des anciens partis, le principe de la famille, les vérités de la morale, et jusqu'à la religion, dans ses dogmes ou dans ses ministres, dans la personne même de ce Pontife Auguste qui la couvre de sa sainteté et de sa gloire. Les journaux regorgent de ces honteuses insultes. Il n'y a qu'une chose défendue, comme autrefois dans le Paradis Terrestre, le seul arbre du bien et du mal, c'est-à-dire la discussion libre des actes du gouvernement. Si l'on touche à ce chapitre sacré, qui contient entre autres : la guerre d'Italie, la guerre du Mexique, le traité de commerce, la garde nationale mobile, les débats des Chambres, les abus du pouvoir et tant d'autres sujets, assez intéressants cependant pour un citoyen, se dressent immédiatement la prison et l'amende. Et ce qui est le comble de l'invraisemblable, quoique malheureusement trop réel, cette pauvre presse, qu'on peut dire si justement muselée, devra faire connaître votre condamnation, mais ne pourra reproduire ni votre propre défense, ni un seul mot des débats auxquels elle aura donné lieu.

On a fait beaucoup de bruit autour de la récente loi sur la presse, elle devait marquer le premier pas de l'Empire dans la voie libérale : qu'en est-il résulté ? Rien, sinon le maintien de l'arbitraire. Les journaux n'ont pas plus qu'avant le droit de rien dire, par exemple, des débats des Chambres, sans être exposés à voir leurs articles incrimi-

nés. (Les nombreuses condamnations et suppressions qui ont eu lieu depuis, le prouvent avec évidence). Il y a plus : cette loi est tellement bien faite, que dernièrement encore la cour de Douai déclarait un de ses articles inapplicable.

Aussi sera-ce un éternel honneur pour l'illustre Berryer d'avoir prévu les tristes résultats d'une loi semblable et de s'y être opposé. Là encore il se montra, comme toujours, homme d'honneur avant tout, et profond jurisconsulte. Seul, au moment où les autres adversaires de cette loi l'acceptaient, après l'avoir combattue avec une inconséquence qui étonne, seul il vota contre, sachant que son vote était sympathique à la France. *Etiamsi omnes, ego non.*

Privé de cette libre appréciation de ses actes, le gouvernement s'endort sur les lauriers que lui cueille la presse officielle et officieuse.

Ces pauvres journaux, qui, malgré des subventions énormes, comptent à peine le quart des lecteurs, y compris les abonnements gratis, portent chaque jour aux populations le témoignage de sa prospérité, l'assurance de sa béatitude. A les lire, jamais on n'aura vu un gouvernement plus florissant.

Et cependant le mécontentement est général ; de tous côtés l'on crie. Peu importe, imitant l'impitoyable mort dépeinte par le poète Malherbe :

...On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.

Voilà où en est en France la liberté de la presse, le premier moyen qu'a le gouvernement de connaître l'opinion de son peuple.

Maintenant, possédons-nous davantage la liberté du vote? C'est toujours la même politique libérale de nom et despotique de fait. Chaque citoyen Français possède à la vérité le droit de voter pour qui il veut, du moins la loi l'affirme; c'est-à-dire que, matériellement parlant, on ne lui tient pas la main qui doit laisser tomber le bulletin dans l'urne; mais on a soin de l'entourer d'une telle pression, de l'intimider de telle sorte, qu'il lui faut pour voter suivant son gré un discernement, un courage, un degré d'intelligence bien rares chez la plupart des électeurs.

Que faudrait-il pour que l'élection fut réellement libre? Deux choses : Que les électeurs pussent librement choisir leur candidat, qu'ils fussent entièrement libres de voter pour celui qu'ils auraient choisi. Or, les choses se passent-elles de cette façon ?

Et d'abord les trois quarts du temps le candidat officiel est désigné d'avance, on ne tient pas même à ce qu'il soit du pays. Peu importe qu'il ait vécu dans l'arrondissement, qu'il en connaisse les besoins, qu'il y soit sympathique, qu'il ait du talent : la seule chose importante est que le gouvernement puisse entièrement compter sur lui, et qu'une fois élu, il s'en vienne grossir cette bienheureuse majorité qui à la Chambre a fait la fortune et fait encore le bonheur de M. le premier ministre.

D'autres fois le candidat se produit lui-même. Mais, n'étant pas trop assuré de la confiance de ses concitoyens, il s'en va trouver son préfet; et là, après lui avoir énuméré toutes les garanties qu'il offre au gouvernement, après avoir protesté de son attachement inviolable et de son dévouement éternel, il sollicite le titre de candidat officiel, qui d'ordinaire lui est accordé, comme une juste

récompense. Dans les deux cas le fait est le même : pas plus pour le candidat qu'on présente que pour le candidat qu'on agrée, l'on ne s'occupe de savoir s'il est sympathique aux électeurs. Qu'il le soit au gouvernement, cela suffit : et surtout que plus tard il ne se mêle pas de faire de l'opposition, car, si peu qu'il en fasse, il est assuré d'être combattu aux prochaines élections. Témoins ces pauvres 91 qui votèrent pour le maintien du pouvoir temporel du Pape.

On voit donc que la première chose nécessaire pour la liberté du vote, le choix d'un candidat, est complétement interdite ; M. le préfet ne doit connaître que celui du gouvernement. Voyons maintenant, dans le cas où un candidat indépendant se présente, quels moyens lui sont laissés de soutenir sa candidature, avec quelle liberté les électeurs peuvent-ils voter pour lui. Pour produire une candidature, après l'avoir déclarée à M. le préfet dans le temps voulu, il faut de toute nécessité la faire connaître des électeurs. Or, pour cela, que de choses sont nécessaires ! Trouver d'abord un imprimeur, puis un journal qui publie votre profession de foi, enfin des agents électoraux qui répandent cette profession de foi et les bulletins dans les communes, puis au jour du vote surveillent les opérations. C'est justement sur ce terrain que s'engage le plus vivement la lutte, et chacun sait si elle peut être égale.

D'un côté, le protégé de l'administration trouve tout préparé : l'imprimeur, le journal de la préfecture, et les facteurs, les agents de police, les gendarmes, les gardes-champêtres, etc., en un mot tous les employés des diverses administrations, que l'on transforme, pour le soutenir, en agents électoraux. De l'autre, le pauvre candidat de l'op-

position cherche à grand'peine quelqu'un qui l'imprime ; souvent même il est obligé de s'adresser jusqu'à Paris, car personne dans le département n'oserait se compromettre en lui portant secours ; bien entendu le journal officiel de l'arrondissement lui est interdit ; il va écrire dans le journal indépendant, s'il y en a un ; s'il n'y en a pas, il s'en passe. Encore dans le premier cas est-il tenu de le faire avec la plus grande circonspection, car l'administration a les yeux ouverts sur cet organe, qui ose ainsi lui prêter son appui, et la moindre imprudence suffirait pour amener la suppression, tout au moins un procès ou un avertissement peu charitable. Quant à sa proclamation aux électeurs, tandis que son heureux adversaire voit la sienne affichée à profusion dans les plus petits hameaux par les mains des maires et des gardes-champêtres, lui est obligé d'envoyer de tous côtés des hommes à ses frais ; heureux encore quand elle n'est point déchirée par la prétendue indignation des patriotes, ou recouverte par une autre affiche, par celle même quelquefois de son compétiteur. Ces faits ne sont pas sans exemple.

S'il pouvait au moins librement répandre ses bulletins ! Mais c'est ici qu'apparaît le plus clairement l'infériorité de ses moyens électoraux, comparés à ceux de son adversaire. Si le gouvernement voulait sincèrement la liberté de l'élection, il pourrait prendre une mesure bien simple : ne faire distribuer par ses agents que les cartes électorales, sans aucun bulletin. Ainsi l'électeur serait libre de choisir son candidat et la justice serait égale entre les différents adversaires. Aussi devons-nous applaudir les conseils municipaux qui, à l'exemple de celui d'Alais, ont voté cette réforme, et espérer que cet exemple sera bientôt partout suivi.

Autrement, comme cela s'est vu jusqu'ici, la lutte est par trop inégale. Tandis que le canditat patronné trouve l'administration entière en campagne pour le soutenir, le candidat de l'opposition la rencontre aussi, mais dressée contre lui. Il lui devient dès lors presqu'impossible de conserver la plus petite chance d'être élu.

Est-il du moins laissé aux électeurs plus de liberté pour déposer leurs votes? Ici j'entends déjà me répondre : « L'on ne se sert que des moyens moraux. » Chacun sait ce que signifient ces mots; tant en France qu'en Italie, on est suffisamment édifié sur ce que cela veut dire. Du reste, voici ce qu'on entend par là en matière d'élection : d'abord le préfet se rendra partout, profitant ordinairement des conseils de révision, et là il fera comprendre aux maires, secrétaires de mairie (la plupart instituteurs), aux gardes-champêtres, en un mot à tout ce qui occupe une fonction, soit salariée, soit honorifique, que le candidat officiel est le seul homme qu'ils doivent défendre. Son adversaire est toujours représenté comme un ennemi non-seulement du gouvernement, mais même du pays. Malheur alors à quiconque, ne partageant pas ces idées, voudrait voter suivant ce qu'il croit être l'intérêt général!

Et voilà comment on crée dans chaque commune une armée en faveur du candidat choisi. Entre sa conscience où sa position, le fonctionnaire n'a pas de choix; il faut obéir ou être mis de côté; or, pour beaucoup, la destitution, c'est la misère. Maintenant ce n'est pas assez d'enchaîner les fonctionnaires, on va s'adresser à la masse des électeurs elle-même; ce ne sera pas beaucoup plus difficile, toujours, bien entendu, au nom des moyens moraux.

Toutes les communes qui voteront pour le candidat im-

posé recevront en abondance tout ce qu'elles demanderont, même au delà de leurs espérances : Chemins de fer, chemins vicinaux, secours pour les pauvres, réparations pour l'Eglise, etc., etc. Il faut avouer, en vérité, que cela devient tentant : surtout lorsqu'on pense que dans le cas contraire elles se verront refuser tout ce qu'elles peuvent réclamer de plus juste. Il y aurait un moyen plus simple : Au lieu de grever nos malheureuses finances de ces sommes énormes qu'on fait accorder au nom du candidat choisi, dire simplement au candidat : « Combien il y a-t-il d'électeurs dans l'arrondissement? 30,000, serait-il répondu. » Eh bien! cinq francs par électeur, c'est assez, je suppose; voici 150,000 francs pour payer ceux qui voteront pour vous. Cette méthode serait plus efficace, plus franche, et surtout moins coûteuse pour l'État.

Bien plus, on fait entendre aux électeurs qui ont quelque chose à craindre ou à désirer, un dégrèvement d'impôts par exemple, ou la libération définitive d'un fils sous les drapeaux, que s'ils ne votent pas comme le veut M. le préfet, tout leur sera impitoyablement refusé.

Souvent, il est vrai, une fois les élections terminées, on oublie les menaces comme les promesses. Et cependant combien de communes ont vu rejeter leurs demandes, par cette raison unique, cachée sous cinquante prétextes, qu'elles n'avaient pas apprécié d'une façon suffisante le candidat du gouvernement?

Outre ces moyens moraux actifs, il y en a encore d'autres que j'appellerai préventifs : ceux qui, d'avance, doivent disposer favorablement les électeurs en faveur du candidat officiel. Ainsi l'on fait promettre par lui l'accomplissement de tout ce qu'on sait le plus vivement

désiré pour le pays. On accorde en son nom et à sa demande de nombreux secours pécuniaires, de telle sorte que pour pouvoir imiter les générosités qu'il fait avec l'argent des électeurs, il faudrait au candidat indépendant une fortune comparable à celle des plus riches lords de l'Angleterre. Souvent même on lui fait exécuter des améliorations depuis longtemps réclamées, et l'on a soin de dire aux populations trop crédules : « C'est à M. un tel que vous devez tout cela. » Comme si ceux qui paient l'impôt n'avaient pas aussi quelque part dans les travaux qu'on exécute. Mais, sous le régime actuel, on ne compte pour rien ceux qui paient, l'honneur entier revient à ceux qui dépensent, système bien agréable aux administrateurs.

Ainsi se font les élections. Le candidat officiel trouve tout préparé, imprimeur, journal, fonctionnaires. Pour lui, cet impôt pris sur le peuple, qu'on appelle le trésor public, est versé à pleines mains en sa faveur. On emploie, suivant les besoins, les promesses et les menaces, la flatterie et la crainte. Il n'a qu'à s'en remettre en toute confiance à M. le préfet, rien ne sera négligé pour son élection. Et, cependant, son malheureux adversaire, combattu à outrance, privé de tous ces moyens si puissants, ne peut attendre le succès que d'une chose, de l'intelligence qu'aura le peuple de ses droits et de ses intérêts, de l'indépendance avec laquelle il les défendra. Maintenant ne peut-on pas le dire avec vérité : pas plus que la liberté de la presse, nous n'avons la liberté électorale.

Examinons, en finissant, si nous jouissons au moins du droit de réunion. Ah ! s'il en était ainsi, les candidatures officielles perdraient une grande partie de leurs chances. Tous les calculs que l'on fonde sur l'ignorance et la cré-

dulité des électeurs seraient déjoués. Le candidat indépendant pourrait découvrir à ses concitoyens, avec la dernière évidence, toutes les manœuvres employées pour les tromper, les promesses faites pour les séduire. Malheureusement il en est de ce droit comme des deux libertés de la presse et du vote : on nous a annoncé, avec jactance, qu'il nous était accordé, et là encore, grâce à de nombreuses et adroites restrictions, ce qu'on paraissait accorder d'une main on le reprenait de l'autre.

Qu'est-ce, en effet, qu'une réunion qui doit être autorisée d'avance, dont on comptera le nombre des personnes convoquées, et où, ce qui est inouï, le gouvernement aura le droit de se faire représenter. Mais comment alors discuter librement les actes publics, lorsqu'on suspend ainsi sur nos têtes l'épée de Damoclès ? N'est-il pas évident qu'au premier blâme infligé à ces actes, au premier signe d'opposition, à la première manifestation défavorable, ce gouvernement paternel, dans la personne toujours omnipotente de M. le préfet, fera dissoudre la réunion ; et cela sans qu'aucun de ses membres y puisse rien trouver à redire? Ce sera toujours, bien entendu, au nom de cette nouvelle loi qu'on prétendait devoir nous donner ce droit tant réclamé. L'autorité aura découvert une insulte à l'empereur ou à ses ministres, une excitation au mépris et à la haine du gouvernement, ou encore des citoyens les uns contre les autres, une atteinte à la vie privée, un danger pour l'ordre public, ou n'importe quelle autre chose. Ce qui est certain, c'est que sous un prétexte quelconque, dès que dans une réunion d'amis on voudra discuter librement, on peut être assuré de ne pas tarder à la voir dissoute ; les articles restrictifs de la dernière

loi en fournissent assez de motifs habilement ménagés.

Mais ce qui paraît le plus inouï, c'est que, non-seulement nous ne pouvons plus nous réunir librement dans un but électoral, mais même il n'est pas sans exemple que des réunions du caractère le plus privé aient cependant été dissoutes. Dernièrement encore, dans une commune du midi, un maire ne s'est-il pas avisé de venir disperser quelques jeunes gens qui dansaient sous les yeux de leur famille. On chercherait en vain la raison de ce fait inusité, et pourtant elle paraît concluante aux yeux de M. le maire. Ce magistrat, vraiment doué d'un esprit trop despotique, ne voulait pas que l'on dansât dans un autre endroit que celui où il avait organisé un bal.

Ce fait, au premier abord, peut paraître puéril, et dénoter seulement le peu d'intelligence de son auteur. Mais quand on pense que, malheureusement, on pourrait en citer une foule d'autres semblables, n'est-on pas effrayé de voir de quelle manière le gouvernement cherche à introduire ses agents jusque dans nos foyers? Aussi peut-on répéter avec toute la France : « Non, pas plus que la « liberté de la presse, pas plus que la liberté de vote, nous « ne possédons le droit de réunion. »

Il est assez évident, après cela, que le gouvernement, privé de ces trois grands modes qu'a la nation de lui manifester son approbation ou son blâme, ne peut savoir s'il lui est vraiment sympathique, si sa politique est réellement approuvée par le pays.

Nous verrons par ce qui va suivre où l'a conduit cette ignorance; si sa politique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, a toujours été conforme aux intérêts de la France, et si, soumise à sa juste sanction, elle serait ratifiée par elle.

III

Nous devons examiner comment la politique qu'a suivie le gouvernement, sans la soumettre à l'approbation nationale, est jugée maintenant par les populations.

Pour procéder avec plus d'ordre, adoptons cette division naturelle, qui nous est indiquée par les faits auxquels elle s'adresse : au dedans et au dehors, politique intérieure et politique extérieure : et commençons par celle qui nous touche de plus près, la politique intérieure.

Un ministre célèbre, le baron Louis, disait à la tribune : « Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances. »

Dernièrement encore, dans un discours auquel il n'a été répondu que superficiellement, parce qu'il était impossible d'y faire une autre réponse, l'honorable M. Thiers montrait à la Chambre que la mauvaise politique seule nous a placés dans le triste état financier où nous nous trouvons. Incontestable vérité, car le bon état des finances est, pour ainsi dire, le brevet de santé d'un empire.

Il nous faut donc examiner en quelle position l'Empire a placé les nôtres. Pour connaître d'une manière exacte ce que l'Empire a fait de nos finances, il suffit de comparer

deux choses : ce qu'elles étaenit à l'avénement du gouvernement impérial et ce qu'elles sont en ce jour. Si la dette publique, si les impôts ont diminué, nos finances sont excellentes ; dans le cas contraire, elles sont détes:ables. Malheureusement les chiffres sont là, plus éloquents que les paroles, et ils prouvent assez ce fait aussi triste qu'impossible à nier, que nos finances, ce critérium exact de notre politique, sont dans le plus déplorable état.

Pour s'en convainere il suffit d'examiner à quel chiffre est montée la dette publique, et j'emprunte, pour le savoir, quelques renseignements à une brochure récemment publiée. Je vois le fait suivant dans cet ouvrage, rempli de science et d'exactitude. « Voici de quelles dettes exigibles presqu'immédiatement, l'Empire en tombant chargea les finances de la Restauration... 2,505,710,000 f. » L'auteur néglige en outre..... 249,800,000 f., que ce gouvernement, après la résistance la plus énergique, fut contraint de payer aux représentants des puissances étrangères, cédant devant l'épuisement du pays et l'attitude menaçante des envahisseurs. Il ne met pas non plus en compte une somme considérable que le gouvernement anglais fit payer pour ses sujets, au moment de la liquidation Ramel, et qui montait aux deux tiers des créances. Le premier Empire laissait donc, en mettant de côté ces deux sommes considérables, le pays endetté d'un principal de :

2,505,710,000 francs.

Voilà un titre que l'auteur des *Titres Napoléoniens* a certainement oublié de consigner dans son intéressante brochure. Mais il y en avait tant d'autres, que devant leur

multitude, il était utile de faire un choix pas trop désavantageux.

Voyons maintenant ce que firent de cette énorme dette les divers règnes qui ont suivi. « La Restauration, dit toujours l'auteur déjà cité, fit face à toutes ces charges..... et trois années suffirent à ce gouvernement, *si sage en matière de finances*, pour solder le reliquat laissé à sa charge par l'Empire. » Nous verrons plus tard si notre gouvernement mérite aussi cet éloge : « *si sage en matière de finances.* » Mais examinons auparavant ce que devint la dette entre les mains de ceux qui l'ont précédé. Le tableau de la part imputable à chacun d'eux nous l'apprendra. « La « dette inscrite est imputable aux divers gouvernements « qui se sont succédé en France dans les proportions sui- « vantes, que nous établissons pour plus de clarté, en « négligeant les fractions inférieures à un centime. »

Gouvernement personnel (1er et 2me Empire).......... ci.	252,429,816. Soit 75 0/0.
Ancien régime.	40,216,000. Soit 11 0/0.
Gouvernement républicain, Première et 2me République,	38,006,753. Soit 11 0/0.
Gouvernement parlementaire Restauration et monarchie de Juillet	10,177,656. Soit 3 0/0.
Total......	340,830,207 fr. » »

« Ainsi, continue toujours l'implacable auteur, le gou- « vernement personnel, en moins de deux règnes, et en « vingt-cinq ans, a créé les trois quarts de la dette publi- « que. »

Voilà en quel état l'Empire a réduit nos finances. Aussi l'auteur que je viens de citer rappelle-t-il avec à-propos les paroles que prononçait à la tribune l'optimiste M. Rouher, le ministre d'Etat *semper virens :* « Nous avons conduit le pays graduellement, et chaque année, à des destinées meilleures. » Et quoi, Monsieur le ministre, vous n'avez pas eu vous-même envie de rire en prononçant ces paroles que vous ne pouvez pas penser ? Et cela au moment où l'Empire, non content d'avoir demandé à la France en quinze années 29,798,564,836 fr., c'est-à-dire 11,058,229,827 fr. de plus que le gouvernement de Juillet pendant une pareille période, s'apprête à venir inscrire de nouveau sur ce grand-livre, qui devait si bien rester fermé, la bagatelle de 400,000,000 de francs !

N'était-ce pas le devoir des députés vraiment jaloux de remplir leur mandat de demander compte au gouvernement d'une semblable dette ?

C'est ce qu'ils ont fait ; mais, hélas ! sans résultat. Dans nos malheureuses Chambres, ce ne sont pas les orateurs qui manquent, mais les hommes indépendants pour les soutenir. Et cependant les emprunts s'accumulent ; les millions qui devaient donner le travail et le pain au peuple disparaissent ; la misère grandit ; chaque citoyen, à moitié ruiné par l'impôt, demande où s'arrêtera cette insatiabilité cupide ; la France entière est épouvantée. Seul, le gouvernement conserve son visage souriant et fait répondre par ses ministres cette éternelle et amère plaisanterie : « Tout va bien. »

En face d'une pareille ruine, qui pourrait le nier ? Nos pauvres finances ne sont-elles pas dans l'état le plus déplorable ? Et, si, ce que tout le monde généralement

pense, l'état des finances indique l'état de la politique, quelle opinion le peuple peut-il avoir *de la nôtre ?...* Si du moins ces millions si largement dépensés avaient été librement votés par la Chambre ! Quoiqu'on connaisse la facilité avec laquelle elle vote tout ce que le gouvernement lui demande, elle n'a eu jusqu'à présent à décréter les nouveaux impôts, les nouveaux emprunts, que lorsque le déficit, déjà établi, réclamait impérieusement d'être comblé ! C'est ce que l'honorable M. Picard appelait avec autant d'esprit que de justesse : « La carte à payer. » Il est vrai que, malgré les réclamations justes et énergiques des Berryer, des Thiers, des Jules Favre, malgré leurs héroïques efforts pour ouvrir les yeux de leurs collègues, ceux-ci les ont toujours tenu fermés, accordant tout sans la moindre difficulté, sans le moindre blâme, et aussi, il faut bien le croire, sans trop s'occuper de ce que pensaient leurs électeurs.

Si du moins cet état lamentable dans nos finances était compensé par de grandes améliorations, par de grands progrès ; si l'on pouvait prévoir le jour où, de nouveaux emprunts devenant inutiles, on pourrait diminuer les impôts, et travailler sérieusement à l'amortissement de la dette ! Mais, nous le verrons par ce qui va suivre, au lieu de progresser nous reculons ; et chaque fois que l'on nous a promis l'équilibre du budget, à l'exercice suivant nous l'avons vu se solder par un déficit qui l'a compromis davantage.

Témoin le budget de 1864. Les dépenses étaient évaluées à une somme de 2 milliards 102 millions ; or, malgré une augmentation de recettes de 94 millions, le déficit s'est encore trouvé de 51 millions. C'est ce que constatait

dernièrement à la Chambre l'honorable M. Magnin, en faisant remarquer que, sur ce déficit, 102 millions ont été employés en dépenses improductives. Inutile de parler du budget de 1867 ; malgré les divisions savantes : budget ordinaire, budget extraordinaire, budget supplémentaire, budget rectificatif, autant de catégories, inventées pour dissimuler le seul qui nous intéresse (le budget total), les discussions qui viennent d'avoir lieu prouvent toujours la même chose : que chaque année la dette augmente, et qu'il faut ajouter pour l'année dernière un petit déficit de 200,000,000 de francs.

Quand donc le pays comprendra-t-il l'importance de ces faits qui le conduisent fatalement à la ruine ?

Maintenant que nous devons savoir à quoi nous en tenir sur l'état de nos finances, continuons à examiner la politique intérieure du gouvernement, dans une autre question non moins grave : l'essor donné à l'agriculture et à l'industrie. Nous verrons s'il y a eu du moins progrès de ce côté.

IV

Je dois étudier, à présent, en quel état se trouve l'industrie du pays. Et d'abord, pour mieux préciser cette étude, divisons-là de suite en deux points, naturellement indiqués, industrie commerciale, industrie agricole. Commençons par examiner la première.

Si le bon état des finances indique une bonne politique, on peut le dire aussi : la situation prospère du commerce est naturellement liée à celle des finances, d'où l'on peut conclure avec certitude à la corrélation nécessaire entre le commerce, les finances et la politique. Que faut-il en effet pour que le commerce soit prospère? Avant tout la confiance. L'industriel pour engager ses capitaux, quelquefois sa fortune tout entière, dans une entreprise, a besoin de savoir s'il n'a point à redouter soit un bouleversement intérieur, soit une guerre, qui pourraient en peu de temps le conduire à la ruine. Or qui peut lui donner cette assurance? La situation de la rente indiquant la confiance que les populations ont dans la politique qui nous gouverne, le bilan de la banque de France. Avec le taux si faible

auquel, malgré tant d'efforts, nous voyons la rente péniblement se maintenir, avec le milliard et plus qui dort dans les caves de la banque, faut il s'étonner que le commerce souffre dans notre pays ? Non, la crise commerciale est toute naturelle ; elle ressort forcément du mauvais état des finances ; et cette situation pénible des deniers publics s'explique elle-même, de la façon la plus logique, par le peu de confiance qu'inspire la politique. Comment, en effet, la confiance pourrait-elle renaître, lorsque nous sommes continuellement sur notre sort dans la plus cruelle incertitude ?

L'événement du lendemain vient détruire chaque jour les prévisions de la veille.

L'on vante l'état de nos recettes, on prépare de nouveaux emprunts ; on présage partout la paix, de tous côtés l'on se dispose à la guerre ; on promet des lois libérales, et par des restrictions habiles on en empêche le libre exercice. En un mot, si l'on promet une chose, c'est une raison pour qu'on tienne le contraire. Et je défie de nier ce que j'avance ; les faits sont là. Dans cette situation perplexe, une ressource paraîtrait nous rester, demander au pouvoir des explications, des assurances sur la politique future.

Mais d'abord qui les demanderait ? Le Sénat, le Corps législatif ? On le sait, c'est inutile. Les bienheureuses majorités dans ces deux corps ne prennent-elles pas soin, à chaque fois qu'une discussion s'engage, de témoigner la plus grande confiance dans le gouvernement, sans savoir si le pays la partage ? On pourrait encore, ce semble, s'adresser directement au chef suprême par la presse ou par des pétitions. C'est vrai, mais que nous apprendrait la

réponse? Ne pratique-t-on pas dans les hautes régions cet art précieux de causer pour ne rien dire. Dernièrement encore la presse entière en Europe attendait avec impatience les discours d'Orléans et de Rouen. Ils devaient dissiper les *points noirs* par des points lumineux. Nous les avons entendus, et la situation n'en est pas plus éclairée. Chacun, suivant ses désirs, a pu y voir annoncées la paix ou la guerre; l'une et l'autre ne sont ni plus ni moins indiquées.

Ne faut-il pas attribuer à cette politique incertaine le mauvais état de notre commerce? Mais il serait aussi injuste de n'y pas voir la conséquence des derniers *traités*.

C'est là un de ces faits qu'auront peine à croire ceux qui liront dans cinquante ans l'histoire de notre temps. Comment s'est fait ce traité de commerce, le plus important pour la France, celui avec l'Angleterre? Sans consulter ni le pays, ni les Chambres. Avec le seul assentiment de 5 ou 6 conseillers dévoués. Et, ce qui semble de la comédie, on avait tellement peur que le secret ne perçât, que deux confidents, MM. Rouher et Michel Chevalier, en faisaient écrire les copies par leurs femmes. On craignait donc terriblement l'opinion publique, et ce traité, ainsi fait en famille, ne paraissait donc pas, à ceux qui l'élaboraient, bien assuré de plaire à la nation! N'importe, on voulait plaire à l'Angleterre, et si la France avait été consultée, elle n'eût pas sans doute été de cet avis.

Quant à l'Angleterre, on est certain d'avoir rempli le but que l'on s'était proposé; pour le savoir, je n'ai qu'à consulter mes souvenirs propres. Etant à Londres lors de l'exposition dernière, je me rappelle avoir entendu vingt fois des Anglais me dire, en apprenant les victoires que

remportaient en Italie nos soldats : « Ah ! votre Napoléon, il fait *des* grandes choses en Italie, mais ici il en a fait encore une bien plus grande, — le traité de commerce. »

Dès lors je compris ce que serait pour nous ce fameux traité.

Un ministre anglais disait à la Chambre des Communes pendant la guerre d'Amérique : « Notre commerce était gravement compromis par cette guerre fatale, il eut peut-être même été ruiné, mais heureusement nous avions le traité fait avec la France. »

Chose étrange, c'est un Napoléon qui l'a conclu sans l'aveu du pays, et pourtant telle n'était pas l'opinion de son oncle. « Ce que veulent les Anglais, disait-il, c'est un traité de commerce ; mais plutôt que de le signer j'aimerais mieux les voir sur les hauteurs de Montmartre, j'aurais du moins l'honneur de les en chasser. »

Si le neveu n'a pas conservé l'opinion de son oncle, celle du peuple n'a pas de même varié. Il est vrai qu'on s'est dispensé de demander au pays ce qu'il fallait faire : on s'est même bien gardé de soumettre la question aux Chambres. Telle est l'histoire du traité de commerce avec l'Angleterre. Voyons maintenant ses résultats. Évidemment au gouvernement en revient la responsabilité tout entière.

J'avais préparé une étude sur cet intéressant sujet, j'avais réuni un certain nombre de faits démontrant ce que le traité de commerce a fait dans nos principales industries. Mais à quoi bon maintenant qu'il vient d'être traité à la Chambre par des voix aussi éloquentes, aussi convaincues que celles de MM. Thiers, Pouyer-Quertier, Ancel, Brame, etc ? Je ne veux pas analyser ici ces grands débats que

toute la France a suivis avec tant d'intérêt, je me contenterai de me joindre à l'opinion publique pour féliciter les orateurs sur leur courage, et les remercier du patriotisme qu'ils ont montré. Qu'on me permette seulement quelques réflexions.

Et d'abord pourquoi interrompre ainsi brusquement la discussion, après le discours d'un ministre? Ce discours avait répondu, il est vrai, à un certain nombre d'objections; mais il en restait encore beaucoup d'autres. Il ne nous avait pas dit, par exemple, pourquoi dans notre siècle de progrès on n'avait pas eu encore l'idée de changer la manière de compter des douanes, méthode assez défectueuse, ce me semble, puisqu'elle induit ceux qui la suivent dans d'aussi graves erreurs. Il n'avait pas non plus expliqué comment aucun des industriels auxquels le gouvernement avait prêté de nombreux capitaux (36 millions) n'avait pu encore rembourser sa dette, alors que plusieurs d'entre eux ne peuvent même pas acquitter les intérêts. Se serait-on adressé par hasard aux moins intelligents? Puisque M. le ministre (chose peu flatteuse pour ceux qu'il désigne) rejette les chutes de notre commerce sur le manque d'intelligence de ceux qui l'ont exercé! Il restait encore beaucoup d'autres questions pendantes dont le pays eût vu la solution avec plaisir. Plusieurs honorables membres, MM. Thiers, Berryer, Pouyer-Quertier s'étaient inscrits pour répondre à l'éloquent discours ministériel. Inutile! la majorité docile était prête; de nouvelles discussions auraient pu l'ébranler; il fallait profiter du moment propice, de l'effet produit par l'éloquence de Son Excellence M. Rouher.

Et l'ordre du jour a été voté! Dieu veuille pour le gou-

vernement que ce vote ait été ratifié par la France.

Ce qui est certain, c'est que cette habitude que l'on a prise de faire voter ainsi la Chambre après le discours ministériel peut paraître au pouvoir une excellente tactique, mais il est au moins douteux que le pays soit du même sentiment. En effet, si l'on considère les opinions de la presse, l'ovation faite quelques jours après à M. Pouyer-Quertier, dans la ville même qu'il représente, on peut comprendre nos doutes à cet égard. Et pourtant le vote n'en demeure pas moins acquis sur cette grave question ; établissant que le chef de l'État pourra encore conclure d'autres traités sans consulter la France ; que les plaintes et l'état de souffrance de l'industrie ne sont point un sujet assez grave pour ébranler la fidèle majorité.

Puisqu'on a déclaré l'état actuel satisfaisant, puisqu'on a même constaté un progrès sensible, ne peut-on pas se demander avec justice quelles nouvelles catastrophes il faut attendre pour que le gouvernement s'inquiète et avise aux remèdes à employer.

Examinons maintenant où en est l'autre partie de l'industrie, l'agriculture. Les optimistes ont-ils encore le droit de répéter sur ce sujet comme sur tous les autres l'éternel : « Tout va bien ? »

V

L'agriculture est en souffrance; nul ne le nie, et, pour preuve, je prends l'aveu même du gouvernement, ordonnant l'enquête agricole, parce qu'il est « ému, dit-il, des plaintes qui lui parviennent de tous côtés. » Sur quoi donc portent ces plaintes? sur quatre points principaux : la dépopulation qui frappe de plus en plus, chaque jour, les populations rurales; l'augmentation de la main-d'œuvre, qui en est la conséquence; l'accroissement des charges qui grèvent l'agriculture, l'insuffisance des moyens de transport.

La dépopulation est un fait tellement acquis, qu'il suffit de parcourir les campagnes pour en être convaincu. Mais ce n'est pas assez de s'en convaincre, il faut chercher les remèdes capables de faire cesser un état aussi fâcheux : état qui nous ferait bientôt dépendre des nations voisines; car, comme l'écrivait dernièrement un homme compétent en cette matière, M. de Falloux, « il ne « faut confier à ses rivaux ni la clef de ses frontières, « ni la clef de ses greniers. » L'important, pour la

France, est, en effet, de se suffire à elle-même, sans quoi elle devient nécessairement tributaire de ceux auxquels sa pénurie la force d'avoir recours, et la première chose requise pour pouvoir se passer du secours des autres, c'est de trouver chez soi l'alimentation du peuple. Chacun voit donc combien l'agriculture dans un pays est intimement liée à la politique, et quelle importance un gouvernement sage doit attacher à la rendre prospère. Or, pour qu'il en soit ainsi, il lui faut des bras. La terre est une bonne mère qui rend ce qui lui a été confié au centuple, mais qui ne rend qu'en proportion de ce qu'on lui a confié. Donc, plus il y aura d'hommes employés à ce travail indispensable, plus le pays récoltera; c'est pour cela que la dépopulation des campagnes est un mal si nécessaire à étudier, et réclamant un remède aussi prompt. Deux causes principales ont amené ce résultat : l'accroissement du contingent militaire, l'espèce de déshonneur, de discrédit dont on a frappé les populations rurales.

Les effets de la conscription, ils sont de trois sortes : c'est d'abord d'enlever à l'agriculture le travail de l'homme pendant les années où il est le plus dans la force. C'est, ensuite, de lui interdire le mariage à l'âge où, contracté, il amène ordinairement le plus grand nombre d'enfants. Heureux, encore, lorsque le soldat, perverti, usé par la démoralisation de nos grands centres, n'est pas amené à y renoncer par la suite, ou à s'y engager dans les plus déplorables conditions. C'est enfin souvent d'arracher, pour toujours, à la campagne un de ses enfants, qui, ne pouvant renoncer à la vie des villes, ou, donnant suite à un projet d'alliance qu'il y a conçu, croit grandir singulièrement sa position sociale en préférant au travail de la

ferme de son père une place dans une *maison bourgeoise*, une position sociale dans l'industrie, ou un emploi dans les chemins de fer. Et, maintenant, ceux qui réclament contre les armées permanentes ont-ils donc si grand tort ?

La seconde cause de la dépopulation rurale, c'est cette espèce de discrédit dont on l'a frappée. Ingratitude humaine ! Comme ces animaux qui, devenus grands, ne reconnaissent plus la mamelle qui les a allaités, l'habitant des grands centres, celui qui fait les révolutions, celui pour lequel ont lieu toutes les dépenses, ne prononce qu'avec mépris le nom de : « paysans. » Et de quel droit ? N'est-ce pas chez eux qu'on retrouve encore les mœurs les plus simples, la pureté du sang, l'esprit de famille et la foi des aïeux ? Ne sont-ce pas eux qui nous nourrissent ? N'est-ce pas leur sang qui coule sur les champs de bataille pour nous protéger ? Ah ! je le sais, leurs mœurs ne sont point assez corrompues pour goûter les maximes anarchiques ; les barricades n'ont aucun attrait pour eux ; de leur part les gouvernements n'ont rien à craindre. Est-ce donc une raison pour qu'ils soient moins estimables ? Pourquoi leur faire un reproche de leur vertu ? Et sur quoi s'appuie cette infériorité où l'on voudrait les maintenir ? Hélas ! ces maximes dangereuses, cette espèce de mépris injuste qu'affectent pour eux les habitants des villes, s'ils trouvent les uns indifférents, entraînent les autres dans les plus tristes voies. Et voilà pourquoi l'on trouve tant d'enfants des campagnes, rougissant de leurs pères, ne désirer que devenir citadins ; pourquoi tant d'autres, pour imiter ceux qu'ils regardent, malheureusement, comme leurs modèles, s'efforcent d'y introduire

le luxe, le jeu et tous ces vices propres aux villes, et qui n'eussent jamais dû en sortir. Telles sont les causes de la dépopulation rurale, un des grands fléaux de notre époque. Qu'on diminue le chiffre des armées permanentes, que l'on remette l'agriculture en honneur, et l'on verra le mal, sinon disparaître de suite, du moins diminuer de tous côtés.

Lorsqu'on est sincèrement convaincu de la vérité des faits qui précèdent, il n'est pas difficile de conclure à la seconde plaie de l'agriculture : l'augmentation de la main-d'œuvre. Moins les ouvriers sont nombreux, plus aussi ils sont exigeants pour leurs salaires, et voilà pourquoi les gages des domestiques de fermes ont tant augmenté. Si, du moins, le fermier devait trouver dans leur travail un dédommagement à ce surcroît de dépenses ; mais, s'il le trouve accidentellement, comme cette année, où toutes les denrées ont été hors de prix, il ne le trouvera plus lorsque ces prix auront baissé. Or tout le monde sait que si, dans une période certaine d'années, les prix des denrées subissent une continuelle variation, la hausse et la baisse qui les frappent n'ont aucunement influé sur les gages, qui n'ont pas cessé d'augmenter. La cherté accidentelle des vivres n'est donc nullement un dédommagement à l'augmentation de la main-d'œuvre. Mais je dis plus : elle en est la conséquence forcée.

En effet, devant le sacrifice que l'agriculteur doit faire pour payer les bras, il compte ce que sera la récolte ; or craignant qu'elle ne soit mauvaise, il diminue ses ensemencés, et fait une plus grande étendue de plantes fourragères, dont le produit sera plus certain et plus rémunérateur. Il a si peu de bras, ils lui coûtent si chers, qu'il ne

peut suffire et cherche le produit le plus assuré. C'est ainsi que, par toute la France, le nombre des terres semées en blé diminue chaque jour, et que, pour le seul département de Maine-et-Loire, la diminution est de 438 hectares. Vienne maintenant, comme cette année, une mauvaise récolte, et le blé, devenant de plus en plus rare, sera plus cher. La cherté du blé est donc une conséquence évidente de l'augmentation de la main-d'œuvre, seconde cause de ruine pour l'agriculture.

Examinons, maintenant, la troisième : l'accroissement des impôts.

Nous nous accordons des armées de 1,200,000 hommes, des guerres dans les quatre parties du monde, des transformations babyloniennes dans la capitale et dans les grandes villes, etc. Naturellement il faut des impôts pour payer tout cela. Mais, chose moins naturelle, quoique trop vraie, la pauvre agriculture, qui, pourtant, n'en retire aucun avantage, devra payer la plus grande partie de ces impôts. Aussi de quels droits n'est-elle pas grevée? Je ne parle pas seulement ici de l'impôt direct, de la cote personnelle, mais oublie-t-on l'élévation du tarif des octrois, qui vient augmenter, pour l'acquéreur, le prix de ses produits, les centimes additionnels pour payer les emprunts du département ou des grandes villes, les prestations pour les chemins, qui, souvent, ne font que longer le territoire de la commune, les droits de succession? Certains théoriciens gouvernementaux refusent d'admettre parmi leurs dépenses l'aumône que les agriculteurs font à leurs portes. Mais que diraient les milliers de pauvres qui en vivent, si eux aussi venaient à la supprimer? Le pauvre demande du pain à la porte du laboureur, parce qu'il sait

qu'il récolte le blé qui sert à la nourriture; et jusqu'ici, presque partout, un usage pieux veut qu'il en soit donné. Voilà, cependant, un impôt volontaire dont n'est jamais frappé l'habitant des villes, même aisé. Est-ce une raison pour qu'il n'en soit pas fait mention?

Je conclus, avec l'honorable M. de Falloux : Assurément ces impôts, pris en particulier, n'ont rien qui paraisse énorme; mais leur multiplicité pèse sur l'agriculture, et ce poids est la troisième cause qui nuit à sa prospérité, qui la met en souffrance.

Je ne dirai qu'un mot sur la quatrième cause : l'insuffisance des moyens de transport. Là, comme pour l'industrie, ainsi que le rappelait un éloquent adversaire du traité de commerce, « qu'a-t-on fait après avoir tant promis? » Presque rien. Et, si l'approche des élections prochaines n'était venue forcer le gouvernement de se rappeler ses promesses, sous peine de s'aliéner les électeurs (promesses qu'il n'oubliera pas, sans doute, une fois la lutte finie), qu'aurait-on fait? Ah! je le sais, on a développé les grandes lignes, celles qui relient les grands ports à la capitale, qui favorisent le mouvement des troupes, qui mettent en communication les grands centres. Mais pour celles plus modestes qui servent à la commune, à la ferme, on paraît les avoir oubliées.

C'est donc un fait évident, pour tous ceux qui s'occupent un tant soit peu d'agriculture, que ses plaintes étaient justes. Nous verrons si l'enquête agricole, telle qu'elle a été faite, a su les faire entendre en haut lieu, et leur apporter les améliorations promises et que chacun était en droit d'espérer.

VI

Après ce qu'on vient de voir des souffrances si vives de l'agriculture, personne n'ignore quelle importance toute la France attachait à l'enquête agricole. C'était elle qui devait faire connaître tous les besoins à satisfaire, les vices à corriger : en un mot, elle devait signaler le mal et indiquer le remède. Assurément, on eût obtenu ce résultat si cette enquête avait été faite d'une façon sérieuse, c'est-à-dire si les agriculteurs eussent été appelés à donner librement leur avis. Mais là, encore, le gouvernement a préféré son action personnelle à l'initiative individuelle. Toujours la même politique, qui consiste à substituer sa volonté propre à celle du pays, tout en voulant ensuite persuader aux masses que ce sont elles qui ont décidé les mesures à prendre, et qu'on a *religieusement* accompli les désirs qu'elles avaient exprimés.

Pour bien juger l'enquête agricole, voyons ce qu'on eût dû faire pour qu'elle eût été la libre manifestation de l'opinion publique, et examinons ensuite ce qu'on a fait.

Il y avait un moyen bien simple de connaître les besoins

des campagnes, c'était de s'adresser aux comices agricoles. Ces corps sont, peut-être, ce qu'il y a maintenant en France de plus indépendant. Pour en faire partie, il ne faut pas, en effet, comme pour tant d'autres, être nommé ou agréé par l'administration; il suffit de se faire inscrire et de payer la cotisation annuelle. Aussi peut-on dire que c'est vraiment dans leur sein que se trouve représentée avec le plus de liberté la population rurale, sans aucune considération de telle ou telle opinion politique. Tout homme honorable peut en être membre, et, généralement, les hommes de tous les partis, qui divisent si malheureusement la France, s'y trouvent réunis pour la discussion des intérêts communs. N'était-il donc pas naturel de s'adresser à ces comices? N'était-ce pas le meilleur moyen d'avoir sur l'agriculture et ses besoins les renseignements les plus exacts, l'opinion la plus juste? Pour cela une seule chose était à faire : ordonner une réunion au chef-lieu de canton à une époque indiquée. Là, après avoir discuté les intérêts particuliers, le comice eût désigné, pour le représenter, son président, ou tout autre de ses membres, auquel eût été remis le procès-verbal de la réunion. Puis, à une autre époque, que le préfet eût également fixée, rassembler au chef-lieu du département tous ces délégués des différents comices, et, là, discuter en commun toutes les questions soulevées dans les réunions cantonales. Alors on pouvait dresser le procès-verbal de la séance, ou des séances, et l'on était certain d'envoyer au ministère de l'agriculture la véritable et libre expression des besoins du pays, expression sincère, puisqu'elle était recueillie de la bouche même de ceux que tous les agriculteurs du département, dans leurs comices, eussent jugé

plus capables d'exposer leurs droits et de les défendre.

Une fois ces différents procès-verbaux des départements parvenus au ministère, il était facile de composer une commission des agriculteurs les plus distingués de la France pour les analyser et en tirer les conclusions. Sous la présidence d'un conseiller d'État, ou même du ministre de l'agriculture, cette commission élaborait les articles de la loi nouvelle, et ainsi l'on arrivait à pouvoir présenter aux délibérations des chambres les bases d'une loi véritablement d'intérêt public, et représentant d'une façon certaine les besoins et les vœux des populations rurales.

Hélas! entre ce qu'on eût dû faire et ce qu'on a fait, il y a loin. On s'en apercevra aussi par le résultat, mais trop tard. Au lieu de laisser ainsi la nation manifester librement sa volonté, le gouvernement a, comme d'ordinaire, choisi des hommes dévoués, chargés d'examiner parmi les désirs exprimés ceux qu'on devait recueillir et ceux qu'on ne devait pas entendre. Je n'ai point l'autorité voulue pour examiner à quel degré ces hommes éminents possédaient les connaissances agricoles. Cependant je puis me demander avec tous ceux qui réfléchissent comment ils ont pu s'y trouver tout à coup initiés? quand (comme c'était pour la plupart de ces messieurs) ils n'avaient jusqu'alors aucunement pratiqué cette étude. C'est un phénomène qui rappelle le problème de la génération spontanée. Autre problème : Pourquoi ne pas choisir ces experts agricoles dans les pays mêmes qu'ils avaient à examiner? Il me semble, et chacun sera, je crois, de mon avis, que c'eût été chose plus naturelle. Évidemment un habitant de l'ouest connaît mieux l'ouest qu'un habitant

de l'est; un habitant du midi mieux le midi qu'un habitant du nord, et réciproquement. Ce nouveau problème prouve surabondamment avec quel sérieux a été pratiquée l'enquête agricole, et quel cas l'on doit faire de ses résultats. Voilà quels hommes on avait choisi pour cette mission si grave : voyons maintenant comment ils s'en sont acquittés.

Chacun des honorables envoyés du gouvernement s'est rendu dans tous les chefs-lieux d'arrondissement, selon la sphère qui lui avait été désignée, et là, accompagné naturellement du sous-préfet, du maire, etc., en un mot de ce cortége toujours indispensable de l'administration, sans laquelle on ne pourrait rien faire de bien, il a présidé la séance agricole, où il devait entendre les avis des agriculteurs, et se faire une idée juste des besoins de l'arrondissement. Or, pour qu'il en eût été ainsi, il eût fallu deux choses : d'abord que tous les agriculteurs, ou du moins les principaux, eussent pu assister à cette séance; qu'ensuite ils aient eu la permission d'y parler librement. C'est justement le contraire de ce qui s'est produit. On a surtout prévenu les agriculteurs amis; pour les autres, personne, assurément, ne les empêchait d'assister à la séance, mais on n'a aucunement tenu à ce qu'ils soient présents. Aussi la plupart d'entre eux n'ont-ils pu s'y rendre, et je crois pouvoir dire, sans présomption, qu'ils n'ont pas été regrettés. N'est-il pas bien plus agréable, en effet, d'entendre tout louer, que d'avoir à subir des récriminations ennuyeuses? Ce fait que j'énonce, je puis le prouver par moi-même : quoique faisant partie de trois comices, je n'ai connu le jour de la séance qu'après le départ du commissaire gouvernemental, et je pourrais ci-

ter beaucoup d'autres personnes qui se sont trouvées dans la même ignorance que moi.

Ces précautions une fois prises, on pense que les séances ont été toutes cordiales, et que l'union la plus complète n'y pouvait manquer. Ce n'est pas, cependant, ce qui a eu lieu partout. A Segré, par exemple, un homme connu dans toute la France comme un agriculteur remarquable, ce qui ne l'empêche pas d'avoir été ministre, d'être membre de l'Académie, et un de nos premiers écrivains politiques, un homme qui a fait progresser dans son pays l'agriculture avec autant d'intelligence que de désintéressement, en un mot, un homme assez autorisé, je crois, à faire connaître sa pensée, M. de Falloux, voulut soutenir son opinion contre celle du commissaire impérial. Mais il vit bientôt que l'autorité du président ne souffrirait pas de ces discussions inopportunes; on le pria simplement *de se taire,* et c'est ce à quoi il fut obligé de se soumettre, malgré ses protestations.

Sans doute les discours que prononçaient Messieurs les commissaires du gouvernement étaient très-éloquents; leurs dissertations, assurément fort savantes, sur l'agriculture, méritaient l'attention des auditeurs ; leurs protestations des bonnes intentions du gouvernement paraissaient fort rassurantes : mais, au point de vue pratique, il eût été cependant plus utile d'entendre les agriculteurs développer eux-mêmes leurs pensées, avec peut-être moins d'éloquence, mais du moins avec plus de fruit pour le pays.

Il restait au gouvernement une ressource : on avait distribué longtemps à l'avance à tous les comices de *fameux questionnaires* contenant tous les points qu'on devait

étudier, et, il faut le dire, dans ces associations où tout le monde a la consolation si rare d'émettre son opinion, il y avait été répondu de tous côtés avec franchise et intelligence. On voit que, si les séances au chef-lieu de l'arrondissement n'avaient pas beaucoup éclairé le commissaire, du moins il avait là une mine féconde pour connaître exactement la situation. Or il est curieux de voir à quoi ont servi ces réponses des comices, si consciencieusement élaborées. Dans les rapports des commissaires au ministre, on trouve résumés en quelques pages ces ouvrages qui en contenaient des centaines; et, encore, beaucoup des points les plus importants, sans doute pour rendre la question plus claire, sont-ils entièrement supprimés.

Voilà comment le gouvernement cherche à s'éclairer sur la véritable situation du pays; voilà comment les plaintes des intéressés parviennent à lui. Est-il étonnant, maintenant, que ses actes ne soient pas accueillis avec une plus grande bienveillance?

VII

Si l'enquête agricole était une question aussi importante, parce qu'elle concernait nos intérêts matériels, comment devons-nous apprécier celle qui vient de se produire devant le premier corps de l'empire, au sujet de pétitions concernant l'instruction publique? Il y a entre ces deux questions essentielles toute la différence qui existe entre le corps et l'âme, entre la matière et l'intelligence. L'agriculture, quoique concernant, il est vrai, tous les habitants d'un pays, s'adresse cependant plus particulièrement à une certaine classe; l'instruction publique, au contraire, s'adresse également et directement à tous les citoyens, et l'on peut dire qu'examiner la situation où elle se trouve, c'est examiner l'état non-seulement des intelligences, mais encore des mœurs de la nation tout entière.

Voilà un triste tableau qu'il faut pourtant se décider à étudier, car c'est là que le mal a le plus besoin de remède; d'abord parce qu'il est plus grand, ensuite parce que ses effets, de plus en plus considérables, conduiraient

la France à la ruine, en empoisonnant les jeunes générations. C'est qu'en effet là se trouve l'influence si grave de l'instruction publique, qu'elle agit non-seulement sur le présent, mais surtout sur l'avenir. Aussi un éminent prince de l'Église rappelait-il, dernièrement, ces paroles de Bossuet, avec une opportunité malheureusement trop réelle : « Pervertir les jeunes générations est un aussi « grand crime que d'empoisonner les fontaines publi- « ques. »

Est-il nécessaire d'établir par des preuves l'état d'abaissement où est tombée la moralité en France? Hélas! elles seraient trop abondantes, et, je puis le dire, inutiles. Tout homme qui a parcouru non-seulement les villes, mais même ce dernier asile des mœurs simples, de la foi vive, de la vie de famille, les campagnes, rentre en lui-même le cœur navré, et se trouve contraint d'avouer, avec tout ce qui pense, que la moralité s'en va de plus en plus chaque jour, en même temps que la foi des aïeux.

Ah! c'est que l'une ne peut vivre sans l'autre, et c'est justement parce qu'on a cru pouvoir remplacer la foi par la science, que, sans aucun profit pour cette dernière, on a ébranlé non-seulement la foi, mais encore avec elle la moralité. Telle est actuellement le vice de l'instruction publique. En niant les principes de la religion, on est arrivé à nier les principes de la morale, qui en sont la conséquence. On a produit cet homme qui, perdant la distinction du bien et du mal, ne croyant plus à l'éternité ni aux peines futures, s'est habitué à ne plus écouter sa conscience, et à ne considérer comme mauvais que ce qui pourrait être puni par la justice humaine. De là tout ce qui n'est pas atteint par la loi, mensonge, impiété, liberti-

nage, a été jugé permis. Mais comme du mépris de Dieu au mépris des hommes il n'y a qu'un pas logique, après avoir méconnu les lois divines, on a vite été conduit à faire le même cas des lois humaines. Spectacle hideux, mais conséquence forcée où nous a fatalement conduits la séparation qu'on a voulu faire entre la science et la foi.

Quoique protestants, ils ont bien compris ce danger, nos voisins d'Angleterre; aussi, malgré leurs erreurs, n'ont-ils pas voulu encore, peut-être instruits par notre triste exemple, séparer l'éducation de l'instruction. Dernièrement, dans un rapport sur les écoles publiques, voici comment s'exprimait le révérend Birch : « Les parents attachent peu d'importance aux acquisitions classiques de leurs enfants : pourvu que ceux-ci rapportent à la maison paternelle une bonne éducation et des principes chrétiens, le reste est souvent considéré comme peu de chose. »

Et pourtant comme progrès dans les sciences, l'Angleterre, loin d'être en retard sur la France, l'a devancée sur plus d'un point. C'est ce qu'admettent eux-mêmes nos libres penseurs, si ardents apologistes du progrès matériel; seulement entre l'Angleterre et la France, il y a cette différence énorme, la liberté. Chacun y peut manifester franchement sa pensée, et le gouvernement habitué à compter avec la chambre des communes, s'inquiète un peu plus que le nôtre de l'opinion du pays. Ce que nous venons d'entendre de la bouche d'un ministre protestant, nos prêtres chaque jour le répètent; seulement le ministre est plus écouté en Angleterre que les prêtres en France; ses avis sont plus respectés. Que faut-il donc maintenant pour faire cesser cette différence? Que la même liberté existe également dans les deux pays.

Dernièrement, lors de sa réception à l'Académie française, un illustre orateur, M. Jules Favre, assurément peu suspect de trop grandes sympathies *cléricales*, prononçait ces paroles profondes échappées à sa haute raison et à sa foi : « Dans notre monde moderne, les nations ne peuvent être grandes qu'à la condition d'être *libres* et *croyantes.* » Oui, pour que la France soit grande, il faut qu'on lui rende ces deux choses, qui sont sa vie, la foi et la liberté. Or la foi ne renaîtra en France que lorsque l'instruction publique sera libre. Commençons donc par demander que cette liberté nous soit accordée.

J'entends d'ici certains faux-frères s'écrier avec violence : « Vous ne réclamez la liberté que pour vous. » Arrière cette triste pensée ! La liberté, nous la voulons pour tous ; égale pour le catholique et pour le libre-penseur. Nous la voulons ainsi, parce que nous avons une confiance absolue dans le bon sens public. Oui, lorsque le peuple devra choisir entre une université catholique et une université impie, il n'hésitera pas. Le père de famille, quelqu'il soit, quand même il eût trempé dans cette erreur, qu'on laisse aujourd'hui si facilement se répandre au détriment de la vérité, ne voudra pas voir ses enfants suivre la même route. Il sait trop combien leur avenir en serait compromis, et la sauvegarde de sa propre famille le décidera bien vite à les en garantir. Il ne voudra pas voir un jour son fils, méconnaissant son autorité, comme il apprendrait à méconnaître toutes les autres, empoisonner ses derniers jours par le triste spectacle de ses chutes et de ses désordres. Qu'on laisse donc la liberté absolue, même et surtout à l'instruction supérieure, et l'on verra quelle voie suivra en France la majorité des élèves.

D'ailleurs cette liberté, loin d'être préjudiciable à la science, serait pour elle le plus sûr élément de progrès. Est-ce qu'il n'y aura pas dans les deux camps une rivalité naturelle pour se surpasser l'un l'autre? C'est ce que nous voyons dans les pays où cet état de l'instruction existe. Et dans notre pays même, depuis qu'à côté des colléges de l'Université se sont fondés des établissements libres, le niveau de l'instruction publique a-t-il baissé? Qu'on interroge les concours pour les baccalauréats et pour les écoles militaires, et l'on verra que, proportions gardées du nombre des différentes institutions, celles dirigées par des maîtres libres, loin de fournir moins de candidats reçus, sont souvent les mieux partagées dans les examens publics. Si ce fait est reconnu de tous en ce qui concerne l'instruction primaire et secondaire, il en sera de même pour l'instruction supérieure : et, je le répète, la science n'aura qu'à gagner, comme du reste tout en France, en possédant plus de liberté.

Ce que nous demandons là, personne ne l'ignore, c'est ce que la plupart des Français demandent. Hélas! jusqu'à présent, ce n'est pas une raison pour que le gouvernement nous écoute. Sur ce chapitre comme sur tous les autres, il veut établir son joug, et substituer à celle du pays sa propre influence. Il veut que les jeunes gens soient instruits dans ses propres idées, tout autre enseignement que le sien ne lui paraît pas admissible. Je ne désespère pas même de le voir bientôt, prenant l'enfant dès sa naissance, établir des nourrices impériales chargées de faire sucer à l'enfant, avec le lait nécessaire à sa vie, l'amour du gouvernement; toutes les autres nourrices seront déclarées hostiles.

Est-ce ainsi que l'on peut laisser l'homme libre de son jugement et de ses sympathies ? Qu'on en juge par un seul exemple. Autrefois on apprenait seulement l'histoire jusqu'à une certaine époque ; on n'enseignait pas aux élèves les événements trop contemporains, laissant aux parents qui les avaient vus le soin de les raconter à leurs enfants. D'ailleurs il était reconnu que, pour que ces événements devinssent l'histoire, il fallait qu'il se fût écoulé un certain laps de temps, nécessaire pour démasquer les intrigues et calmer les passions. En un mot, on comprenait qu'un gouvernement ne pouvait être juge dans sa propre cause. Maintenant il n'en est plus ainsi. Sous notre illustre ministre, qui, soutenu par une auguste sympathie, à défaut d'autres, bouleverse tout ce que la longue suite de ses prédécesseurs avait cru devoir établir après mûres réflexions, on apprend aux élèves les événements les plus récents. Vienne l'examen, qu'ils soient interrogés sur ces matières, le 2 décembre, la guerre d'Italie, la guerre du Mexique, par exemple, et l'on comprend qu'ils ne pourront sous peine d'être refusés, répondre autrement sur ces chapitres, que ce que pense le gouvernement. Je crois qu'il est difficile d'imposer plus absolument en France son opinion, et que de là à la liberté il y a tout un abîme.

J'ai parlé de M. le ministre de l'Instruction publique. Le gouvernement n'ignore pas ce qu'on en pense généralement. Malheureusement ses écrits sont là, qui dès longtemps l'avaient fait connaître. Et malgré ses protestations de ne laisser attaquer dans les affaires ni la religion de l'Etat, ni la morale, on a peine à comprendre qu'il puisse s'opposer ainsi énergiquement à des enseignements qu'il a donnés lui-même et qui ont toutes ses sympa-

thies. Pour s'en convaincre, il suffit de lire ses ouvrages.

D'ailleurs, nous aurions mauvaise grâce à lui reprocher ses opinions. Nous ne demandons ni qu'il les renie, ni même qu'il n'essaie pas de les faire partager à d'autres. Notre seul vœu, et le vœu de tous les hommes impartiaux et justes, c'est que nous soyions libres aussi d'enseigner les nôtres ; et qu'il se rappelle qu'il est chargé de diriger les études au nom de l'Etat. M. Duruy peut enseigner ce qu'il veut, mais M. le ministre de l'Instruction publique doit enseigner ce que veut la France.

Que ne nous laisse-t-il au moins établir nos chaires à côté des siennes. Que les élèves soient à même de venir aux unes où aux autres. Et alors l'instruction sera véritablement libre, la sienne ne pourra que gagner à cette rivalité salutaire, et les pères de famille seront à même d'envoyer leurs enfants suivre l'enseignement qui leur conviendra.

Il y a loin de ce qu'on désire à ce qui existe, et nous pouvons le répéter sans crainte d'être démenti par personne, ce qui devrait exister. Vous le voyez donc, sur ce point encore, sur ce domaine de la pensée, le gouvernement domine, domine seul, sans égards pour les vœux de la France. Eh bien ! c'est une erreur profonde. Il n'y a que les gouvernements faibles qui puissent craindre la lumière et la discussion : un gouvernement fort la recherche. C'est donc son intérêt que l'on demande, en réclamant pour l'instruction tout entière une complète *liberté*. C'est ainsi qu'il montrera ses forces, et les puissantes racines qu'il dit avoir dans le pays, et qui ne peuvent que s'affermir par une éducation libérale.

VIII

Nous avons examiné la politique du gouvernement par rapport aux finances, à l'industrie, à l'agriculture, et à l'instruction publique. Nous avons vu que partout il ne s'est inspiré que de sa pensée et de celle de ses conseillers intimes; que partout il s'est peu inquiété de l'opinion de la France ; que par conséquent il a seul assumé sur sa tête toute la responsabilité des conséquences obtenues. Nous devons continuer cette étude en examinant ce qu'il vient de faire pour l'armée. Là du moins le pouvoir peut-il se rendre cette justice de s'être inspiré des désirs du pays.

Je commencerai par établir deux vérités universellement reconnues. Tout le monde en France réclame la réduction de l'armée ; personne n'a vu passer avec plaisir la loi établissant l'institution de la garde mobile. C'est que partout on a compris que le seul remède à apporter au malaise financier, industriel et agricole était dans le désarmement. Je sais bien que certains journaux ont voulu faire croire, dans leur lyrisme officiel et accoutumé, que les populations avaient accueilli avec enthousiasme l'institu-

S'il ne l'a pas fait, évidemment c'est encore à lui que nous devons nous en prendre, et de l'état fâcheux où nous nous trouvons, et des sacrifices que chaque jour on nous impose sans pouvoir nous en montrer la fin.

Là est la seconde question. Eh bien, que l'on interroge une fois cependant l'opinion publique; et l'on verra que le gouvernement n'eût pas décidé la réforme de l'armée et l'institution de la garde nationale mobile, s'il eût consulté le pays. Il aurait acquis cette certitude pénible qu'il agissait contre le vœu de l'immense majorité des citoyens. Je n'en veux pour preuve que ce *tolle* général qui se fit entendre, et dont les journaux ne furent, en France, que l'écho bien affaibli; quoique tous ceux qui ne dépendent pas directement du pouvoir aient combattu ces projets avec le plus complet ensemble, quelque soit la couleur de leurs drapeaux. Mais voici ce qu'on répond à cette vérité gênante : « Cependant les chambres ont voté ces lois. » Objection facile à résoudre, et qui tombe d'elle-même devant ces trois faits. »

Et d'abord le vote des Chambres est-il toujours l'impression absolue de la volonté nationale? Hélas! il suffit de voir quels échos trouvent dans le pays et dans la presse les discours de l'opposition. Aussi M. de Boissy avait-il raison de répondre au président du Sénat qui voulait l'interrompre, en lui faisant observer que ses paroles étaient peu sympathiques à ses confrères : « M. le Président, je ne parle pas pour être entendu seulement dans cette enceinte, mais par les fenêtres. » Et il s'inquiétait avec soin de l'opinion que le pays portait sur ses discours. Pourquoi tous nos députés et sénateurs ne partagent-ils pas cette louable curiosité? Combien souvent ils tiendraient un tout

blâmer, ce qu'elle est pourtant d'ordinaire trop bien élevée pour se permettre. La guerre a toujours été décidée par une seule volonté, et c'est une seule volonté qui a créé ou laissé créer à nos portes, les deux fatales unités. Du reste la constitution accorde au chef de l'Etat le droit de paix et de guerre, il est par conséquent juste qu'il en assume seul la responsabilité, puisque seul il a voulu exercer ce droit sans le contrôle du pays.

Mais laissons de côté ces questions que nous devrons examiner au chapitre de la politique extérieure. Constatons seulement un fait dès à présent, à savoir que si les guerres que nous avons faites, si notre isolement en Europe, qui en est la conséquence, si les agglomérations allemandes et italienne nous ont obligés à un plus grand déploiement de forces, la responsabilité de ce dur fardeau ne saurait retomber sur la France qui n'a pas été consultée, mais uniquement sur le gouvernement, qui a seul agi.

Je ne veux point laisser croire qu'il est indifférent aux Français d'abandonner leur pays sans défense. Comme tous mes concitoyens, je comprends que, si le moment est plein de dangers, l'avenir assombri de *points noirs*, nous devons nous tenir prêts à toute éventualité. Quoique la responsabilité de cet état désastreux retombe sur une politique qu'on proclamait bien haut n'avoir pas commis une seule faute, il faut l'accepter tel qu'il est et adopter les moyens qui peuvent nous en faire sortir au plus tôt. Je ne prétends donc pas qu'il eût été possible de désarmer complétement dans la position difficile qu'on nous avait fait en Europe. Non, mais du moins le gouvernement eût au moins dû, ce me semble, prendre conseil de l'opinion publique sur le choix des moyens qui peuvent nous en tirer.

ses forces, pour maitriser sa volonté? De l'administration.

L'administration, tel est le nom de ce filet ingénieux qui chaque jour de plus en plus nous englobe et se resserre, de manière à ne plus nous laisser la liberté du moindre mouvement.

Elle s'attache aux plus petits détails de notre vie, nous gratifie, pour ainsi dire, chacun d'un numéro, de telle sorte que dans quelques années l'homme ne méritera plus ce nom de citoyen que lui avaient reconnu les institutions libres : ce ne sera, ainsi que nos excellents préfets se plaisent déjà à le dire, qu'un administré. Cette pression ne s'étend pas seulement sur nos rapports directs avec l'État : Là nous trouvons la hiérarchie, comme préfets, maires, commissaires de police, etc., chargés de nous conduire, mais elle s'attaque encore à tout ce qui peut avoir une influence indépendante.

Ainsi, compagnie de chemin de fer, compagnie de gaz, alimentation publique, bureau de charité, etc. : bref, nous ne pouvons plus ni respirer ni vivre *sans garantie du gouvernement*. Sitôt qu'on aperçoit quelque association laissée par oubli entre les mains de l'initiative privée, on s'empresse de s'en emparer. C'est ainsi que tout dernièrement on a voulu monopoliser les compagnies d'assurances sur la vie. Voyez quel en est le résultat. Soit que l'État y gagne, soit qu'il y perde, c'est une fâcheuse conséquence pour les populations. S'il y a gain, en effet, ce gain se réalise sur elles ; s'il y a déficit, ce sont elles qui devront le faire disparaître par une augmentation d'impôts. Mais, quoi qu'il arrive, le gouvernement obtiendra le but désiré : ajouter encore une influence à celles qu'il possède, s'assimiler de plus en plus les citoyens. N'est-il pas néces-

Heureusement, entre ces deux courants qui nous menacent, un autre parti déjà nombreux se forme, et c'est à son développement dans le pays que doivent tendre tous nos efforts. Ramener le peuple à la connaissance de ses droits et de ses devoirs, lui rendre tout à la fois et le respect de sa dignité et le sentiment de son indépendance, en faisant refleurir sous ses yeux les principes de la famille, de la morale et de la religion ; le rendre à la société par la famille, à la famille par la morale, à la morale par la religion, tel est le but qu'on doit se proposer. C'est ainsi que la France, redevenue libre, redeviendra grande, en recouvrant les deux principes qui donnent la force, la religion et la liberté.

Si le pouvoir comprenait vraiment ses propres intérêts, ne devrait-il pas chercher à entrer aussi dans cette voie, au lieu de combattre ceux qui la suivent? Hélas! pas plus que nous, il n'ignore que ce serait le salut du pays. Mais c'est qu'il n'ignore pas non plus qu'il faudrait renoncer à la politique personnelle et justifier ce qui s'est fait jusqu'à présent.

Il craint de ne plus pouvoir conduire, comme il l'a fait, les citoyens lorsqu'ils seront éclairés sur leurs droits, et d'être obligé de les initier à la conduite des affaires. En un mot, l'intérêt public étant peu de chose pour lui, mais désirant avant tout conserver son omnipotence, il refuse ce que la nation demande de plus juste, de peur de voir son autorité décroître ou d'être un jour forcé de la partager.

Voilà pourquoi nous voyons les agents de l'administration refuser de s'unir à ce que le pays renferme d'hommes les plus honorables, les regarder même comme des enne-

paroles. Si en effet nous exceptons le règne du chef de la dynastie napoléonienne, quel gouvernement a plus fait la guerre, toujours en promettant la paix? La réponse est facile. Et pourtant, après une si longue contradiction entre la pratique et la théorie, au lieu de pouvoir espérer la réalisation de la promesse que l'on nous a faite, nous voyons encore le même phénomène se reproduire. Les paroles sont de plus en plus pacifiques, ce qui n'empêche pas de remplir les arsenaux à outrance, de changer l'armement en toute hâte, en un mot de préparer l'armée, comme si une campagne était résolue pour demain. Je ne nie pas qu'avec les rancunes que nos guerres et notre politique ambiguë nous ont attirées en Europe, il ne faille craindre le moment où l'on devra songer sérieusement à nous défendre.

Ce n'est donc pas une sage prévoyance qu'on blâme. Mais du moins, si cette prévoyance exige des précautions à prendre, qu'on nous mette un peu plus au courant de nos propres affaires; qu'on nous montre le but à atteindre, et le danger à repousser. Ces précautions sont un fardeau pour la nation tout entière; elles enlèvent les bras à l'agriculture, la confiance au commerce; elles grèvent les finances, maintiennent les esprits dans un état de sombre terreur. N'avons nous donc pas le droit de demander dans quel but elles sont prises et comment elles pourront établir, après une crise inévitable, cette paix solidement assise qu'on nous fait espérer depuis si longtemps?

Sur ce point on vous répond, comme sur tous les autres, par des phrases sonores, mais vides de sens. — Tout va bien. — Nos relations avec les autres cabinets européens sont excellentes. — Nous approchons de plus en plus de

cette ère tant désirée de la paix universelle. — Enfin, cette éternelle et amère plaisanterie. Faire connaitre notre politique serait la compromettre, ayez confiance dans la sagesse du gouvernement. — La sagesse du gouvernement ! mais c'est justement parce que chacun voit où nous a conduit notre trop longue confiance en elle, que nous avons appris à nous en défier. Nous avons vu ce qu'elle a fait de la France à l'intérieur, examinons maintenant les conséquences des guerres, que, sans nous consulter, elle nous a fait entreprendre : *Unius ob noxam*.

On peut poser de suite ces trois propositions irrécusables. La France n'avait aucun intérêt à faire les guerres qu'elle a soutenues. Elles ont été ruineuses pour elle. Non-seulement elle n'en a retiré aucun avantage, mais sa position en Europe en a été amoindrie.

Lorsqu'on considère la longue suite de nos démêlés sanglants, trois principaux points apparaissent, les trois grandes guerres de ce règne : Guerre de Crimée, d'Italie, du Mexique. Ce qui n'empêche pas de nombreuses expéditions de moindre importance, mais dont nous nous occuperons ensuite. Examinons d'abord les trois grandes luttes dont nous avons cité les noms.

Qui connait les véritables causes de la guerre de Crimée? Personne. Je sais bien que les uns ont répété avec le gouvernement, qu'elle avait pour but d'arrêter l'influence croissante de la Russie en Orient, de lui barrer le chemin de Constantinople, de maintenir nos droits protectionnistes sur les Lieux saints, etc. D'autres ont répété que l'empereur Nicolas avait écrit à celui des Français une lettre peu respectueuse, où il affectait de ne pas lui donner le nom d'usage entre souverains, « mon frère. » Peu im-

porte. Ce qui est certain, c'est qu'aucun danger ne nous menaçait, que l'empire était à ce moment plus prospère qu'il ne l'a jamais été depuis. Notre brave armée s'en est réjouie, comme elle le fera toujours, lorsqu'elle prévoira l'occasion de montrer son dévouement et son courage ; mais la France n'a jamais compris les raisons qui avaient engagé le Gouvernement dans une guerre aussi sanglante.

Pour savoir si elle a été ruineuse pour l'Etat, il suffit de lire les statistiques officielles qui pourtant ne méritent pas le reproche d'exagérer, quand il s'agit des pertes d'hommes ou des dépenses. On sait que plus de 100,000 hommes y ont perdu la vie. Et parmi eux les St-Arnaud, un des héros et confidents du 2 décembre, les Lourmel, les Bruat, les Pontevés et tant d'autres. Encore pour ceux là la mort a-t-elle été glorieuse : ils sont tombés les armes à la main, ensevelis sous les lauriers de la victoire. Malheureusement le froid, le typhus, le choléra et autres maladies ont fait au moins autant de victimes que la bataille, et dans cette immense hécatombe les hôpitaux de Varna et de Constantinople réclament autant de cadavres que les tranchées ou les champs de l'Alma, d'Inkerman et de Malakoff. Voilà pour les hommes. Quant aux finances elles durent ajouter à leurs dettes ce premier milliard, qui devait bientôt recevoir, pour le consoler, d'autres petits frères.

Vient enfin le traité de Paris qui permit à nos soldats de rentrer en France, du moins à ce qui en restait. On pense que tant de sacrifices, tant de victoires nous donnaient le droit d'y parler en maître. Mais là commence cette politique qu'on ne saurait mieux peindre que par ce mot de Tacite adressé à Annibal : *Vincere scis, Annibal, et victoriâ*

uti ne scis. Nous savons vaincre, mais nous ne savons pas profiter de la victoire. Pas une conquête, pas une compensation pour nos finances ébréchées. Nous nous retirons avec les lauriers de la victoire, et, comme disait si spirituellement M. Picard, « *avec la carte à payer*. » Quant à notre influence en Orient, peut-être pendant quelque temps fut-elle un peu plus grande. Quand on a vu l'armée française de près, on s'en souvient. Mais qu'en reste-t-il à cette heure. A peine paraît-on se souvenir qu'il y ait eu un traité de Paris. Quant à l'homme malade, ce Turc défendu par ces catholiques qui versaient autrefois leur sang pour le chasser d'Europe, il ne s'en porte pas beaucoup mieux, et probablement sera-t-il contraint avant peu de venir réclamer nos remèdes. La terrible question d'Orient n'a pas fait un pas. Chaque jour elle se dresse de plus en plus menaçante, augmentée de toutes les rancunes que leurs défaites ont inspirées au cœur de ceux que nous avons vaincus.

Donc la France n'avait aucun intérêt à faire cette guerre, les pertes en hommes et en argent ont été ruineuses pour elle, elle n'en a retiré aucun profit.

Si l'on peut comprendre jusqu'à un certain point la guerre de Crimée, si elle peut trouver des excuses dans l'impatiente ardeur de l'armée, dans le désir d'affaiblir un voisin puissant et menaçant, je défie que l'on en trouve aucune à la guerre d'Italie. Nous avions près de nous un peuple remuant, vaniteux, assez peu sûr sur le chapitre de la bonne foi, travaillé par les sociétés secrètes les plus infâmes, en un mot un voisin très-dangereux s'il n'eût été divisé. Or, qu'avons-nous fait? Nous l'avons réuni sous un seul sceptre; et au nom de qui? de la révolution. Notre

brave armée, la personnification du courage et de l'honneur en Europe, nous l'avons envoyée combattre, aux côtés de Garibaldi !!! Garibaldi, combattant dans les mêmes rangs que les Mac-Mahon, les Canrobert, les Baraguey-d'Hilliers, nos plus pures gloires. Quelle anomalie !

Est-il même besoin de répéter combien cette guerre, non-seulement si inutile, mais encore si contraire à nos intérêts, était impopulaire en France? Ah ! je comprends qu'on n'ait pas consulté la chambre; malgré ses instincts dociles, elle eût reculé devant l'attitude du pays; et nous eussions peut-être, hélas ! évité une grande faute, et pour l'avenir un grand danger. A peine commençait-on à guérir les plaies de la guerre de Crimée, tout le monde avait soif de paix, et voilà qu'une seule volonté dit à la France : « Tu feras la guerre. » Pourquoi ? « Je n'ai pas besoin de « te le dire. » Ne croirait-on pas entendre le maître de l'Olympe : *sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.* Tel fut le seul motif que l'on connut de la guerre d'Italie.

Je ne veux pas, en effet, abaisser votre esprit à en examiner un autre On prétendit de toutes parts que la crainte et les menaces des sociétés secrètes n'avaient point été étrangères à cette grave détermination. Mais je ne veux point croire à un motif pareil : ce serait méconnaître le sang des Bonaparte.

En Italie, comme partout ailleurs, les soldats français furent les mêmes. Rien ne leur résista, et la pauvre Autriche fut rapidement réduite aux abois, malgré une héroïque défense. En moins d'un mois Montebello, Turbigo, Magenta, Solférino, vinrent s'ajouter aux plus glorieux souvenirs militaires de la France. A Magenta même, notre héroïme se surpassa, et l'on vit un général, sans

avoir reçu d'ordre, venir sauver le chef de l'Etat. Décidément je préfère les plans de campagne de son oncle. La garde impériale se fit hacher. En un mot, toute la campagne fut très-brillante, et prompte, grâce à la date rapprochée des batailles, à la baïonnette française et aux canons rayés. Quand on réfléchit à nos guerres, elles font penser à ces brillants météores qui un instant nous éblouissent, puis passent, laissant la ruine après eux. Soulevons, en effet, le voile de la gloire, que reste-t-il pour la France? une immense perte d'hommes (à Solférino, seulement 30,000), un déficit énorme venant grossir la dette. Pauvre dette, je crains qu'un jour elle ne fasse comme la grenouille de la Fontaine — s'enfla si bien qu'elle creva. — Et voilà ce que nous coûte la guerre d'Italie, nombre d'officiers supérieurs, les Clerc, les Auger, et tant d'autres, près de cent mille hommes; enfin un petit milliard qu'on envoya rejoindre son frère aîné.

Mais nous voici à Villafranca, et, sans doute, nous allons recevoir de justes compensations pour de si grands sacrifices. Hélas! ce traité fut et devait être par la suite une mystification encore plus grande que le traité de Paris. Qui y gagna? ce fut l'Italie. Elle reçut le Milanais; sans doute pour la remercier, comme l'affirment ses enfants héroïques (après le combat), d'avoir, à San-Martino, sauvé son armée. Elle devait y gagner encore bien davantage. Une fois qu'elle comprit que le traité de Villafranca n'avait été fait que pour donner satisfaction aux esprits en France, et pour sauver notre honneur devant l'Europe, elle se mit à en déchirer les feuillets, et *s'annexa* successivement la majeure partie des États du pape, les duchés, le royaume de Naples, et enfin la Vénétie, dont

nous venons, pour couronner notre œuvre, de lui faire cadeau.

Ainsi se formait à nos portes ce royaume né de la révolution, animé de ses principes, et qui devait bientôt, méconnaissant la nation qui l'avait fait ou laissé faire, offrir ses services contre elle à la première puissance qui semblerait vouloir l'attaquer. En effet, parce qu'à tous nos bienfaits nous n'avons pas encore voulu ajouter Rome, l'Italie vient réclamer de nous le lambeau de terre qu'elle nous a cédés, et, nous reprochant sa propre ingratitude, annoncer son intention bien arrêtée, dans le cas d'un conflit avec la Prusse, de s'unir à cette puissance contre nous.

Mais ce qui est le plus singulier, le pire résultat pour nous de cette guerre peu patriotique, ce qui montre à quel point le gouvernement comprend nos intérêts, c'est qu'après avoir ainsi abaissé l'Autriche, après l'avoir laissée écraser par l'Italie et la Prusse, nous venons maintenant réclamer son appui. Triste résultat de notre imprévoyance et de notre présomption de nous voir chaque jour nous contredire et chercher à rétablir le lendemain ce que nous avons détruit la veille. Ainsi voici ce qu'a été pour la France la guerre d'Italie, une guerre aussi impopulaire que possible, entreprise sans son aveu, ruineuse pour elle en hommes et au point de vue des finances, ayant eu pour résultats de créer à ses portes une nation ingrate et révolutionnaire qui ne devait pas tarder à se tourner contre elle pour reconnaître ses bienfaits, enfin d'écraser une puissance qui devait être naturellement notre alliée par la communauté des intérêts et dont nous devions ensuite rechercher l'alliance contre nos alliés d'autrefois.

Il ne nous reste plus qu'à étudier la guerre du Mexique. Ici encore, même mystère. Personne n'en connaît les causes. Car, comme pour la guerre d'Italie, je ne veux point m'arrêter à croire qu'on ait voulu lancer la France dans une entreprise aussi périlleuse uniquement pour recouvrer les créances de quelques parents et amis. Et, cependant, interrogez les masses, l'homme qui lit et pense, aussi bien que le peuple qui répète ce qu'il entend dire, et vous n'entendrez pas citer d'autre cause. Je n'ai pas besoin de rappeler que ce projet n'a point été soumis aux chambres. Si l'on peut douter de l'attitude qu'elles eussent prises vis-à-vis de la guerre d'Italie, pour l'expédition du Mexique, le doute n'est plus possible. Ce projet fût venu échouer contre un *tolle* général. C'eût été pour les députés une question de vie ou de mort aux élections prochaines : et, d'ailleurs, je leur crois au fond du cœur trop de patriotisme pour n'avoir pas partagé sur ce point la réprobation universelle de la France.

Le gouvernement s'est donc dispensé de consulter personne : sur lui seul retombe, par conséquent, la responsabilité de cette malheureuse expédition. Bien malheureuse en effet, car elle nous coûta plus de vingt mille hommes qu'il fallut encore ajouter à l'obituaire impérial de l'armée : victimes tombées plus souvent sous les coups de la fièvre jaune et du vomito que sous le feu de l'ennemi, sans oublier un nouveau milliard qu'il fallut inscrire à la suite de ses trop nombreux confrères sur le grand-livre de la dette publique.

Quant aux résultats, ils ne pouvaient manquer d'être beaux. Pour l'armée ce fut une nouvelle moisson de lauriers et de décorations. Puebla et Mexico allèrent se

joindre aux souvenirs glorieux de Crimée et d'Italie. Le général Bazaine revint maréchal, le maréchal Forey revint avec des douleurs et des rhumatismes, qui, c'est bien à craindre, priveront désormais l'armée de son puissant concours.

Mais l'armée n'est pas toute la France. Eh bien! la France, dont on s'était dispensé de demander l'avis, ne recueillit pas même la dette qu'on était allé réclamer au prix de tant de sang et de sacrifices. Elle vit avec douleur son armée se retirer devant l'attitude menaçante d'un puissant voisin. Ce prince qu'on avait placé en son nom sur un trône éphémère, elle le vit, pour prix de sa confiance aveugle et trop crédule, subir une mort héroïque entre deux fidèles généraux. Elle vit son épouse éplorée, heureusement revenue à temps en Europe, perdre la raison sous le poids des inquiétudes et des chagrins. Elle vit l'infâme Juarès rétablir son drapeau sur ces villes que notre sang avait conquises. Elle avait pu compter les sacrifices énormes que cette expédition avait coûtés; elle en vit avec douleur le triste dénouement.

Elle vit tout cela: mais sans rien dire. Comme d'habitude, une main de fer tenait ses lèvres enchaînées. Est-ce ainsi, je le dis à notre honte, que nos voisins les Anglais ont conduit leur expédition d'Abyssinie. Mais aussi cette expédition était juste et patriotique, et toute la nation eût sacrifié, s'il eût fallu, pour soutenir le ministère qui l'avait entreprise, son dernier homme et son dernier shelling.

Ne peut-on pas maintenant conclure pour cette guerre fatale du Mexique comme pour les deux autres? Entreprise contre le vœu de la nation, glorieuse pour l'armée,

mais ruineuse pour l'État. Quant aux résultats, ils sont cette fois encore plus déplorables.

Les conclusions que nous venons de tirer de ces trois grandes guerres, et qui sont celles de tous les hommes indépendants, nous pouvons également les appliquer, à peu d'exceptions près, aux nombreuses expéditions qu'on nous a fait faire. Il n'y a que la différence de plus ou moins d'importance. Elles ont seulement coûté moins cher en argent et en hommes. Quant aux résultats, il en est comme des causes, ils nous sont inconnus. Que sommes-nous, par exemple, allés faire en Syrie, puisque le Liban n'en a pas été moins persécuté? ensuite, puisque notre protégé Joseph Karam a été obligé de quitter la montagne, comme avant lui Abdel-Kader avait aussi quitté Damas. Et en Chine, avons-nous trouvé dans le pillage du Palais-d'Été une compensation aux dépenses de l'expédition? Tous les Français se demandent à quoi nous a servi cette guerre, excepté, peut-être, le comte de Palikao. Cependant, il faut l'avouer, pour un gouvernement qui vise à l'effet et qui aspire à fasciner les masses, il est assez agréable de pouvoir faire afficher sur les murs de Paris ces mots magiques : « Prise de Pékin. » Cette annonce en impose au bon *peuple*.

En Algérie, au lieu d'être à chaque instant contraint de refouler les Arabes, n'eût-il pas été plus avantageux de changer le mode d'administration? Je le sais, autrefois cette province était considérée en France comme l'école de nos soldats. Mais depuis que nous faisons des guerres dans les cinq parties du monde, cette excuse n'a plus sa raison d'être. Tout le monde croit d'ailleurs que, pour pacifier les Arabes, la civilisation serait plus efficace que

l'épée. Mais comme l'opinion publique est toujours comptée pour rien, il faudra sans doute attendre que cette idée perce au cerveau du gouvernement.

Une seule expédition reste, l'expédition romaine, et celle-ci diffère entièrement des autres. D'abord parce qu'en la faisant l'on n'a fait que suivre le désir de l'immense majorité des Français; en outre parce qu'elle nous a peu coûté en argent et en hommes; enfin parce qu'au moins elle a eu un résultat, celui de sauver Rome et d'arrêter pour un temps les manœuvres hypocrites du cabinet de Florence, qui, enhardi par les souvenirs de Castelfidardo et de Gaëte, s'apprêtait à intervenir. Mais là encore, nous espérons le prouver dans la lettre qui suivra, si l'action diplomatique de la France eût été dès le commencement plus ferme, il eût été inutile d'agir autrement. Cependant, comme nous n'avons qu'un regret, c'est de ne pas avoir plus souvent à louer la politique gouvernementale, nous saisissons avec empressement cette occasion de lui rendre justice et de prouver par là que nous n'avons pas de parti pris.

Ainsi donc, à l'exception de cette expédition romaine, nous devons conclure, avec tous les hommes impartiaux, que toutes les autres guerres ou expéditions dans lesquelles on nous a entraînés: 1° ont été entreprises sans avoir consulté le pays; 2° qu'elles nous ont coûté des centaines de mille victimes et ruiné nos finances; 3° que nous n'en avons retiré aucun avantage, puisque notre territoire est à peu près le même, tandis que nous avons perdu notre rang de première grande puissance et accumulé contre nous en Europe des haines qui nous forcent de continuer nos armements.

Tel est l'état où nous ont mis nos nombreuses guerres, le premier point de notre politique extérieure. S'il est déplorable, n'avons-nous pas le droit de nous en prendre à ceux qui nous y ont placés? Puisque sur ce premier point, comme pour toute la politique intérieure, on a toujours voulu agir sans jamais consulter le pays. Après cela l'on comprend avec quel à-propos M. Émile Ollivier citait dernièrement à la chambre ces paroles que Montesquieu semble avoir écrites pour notre époque : « Ce qui ruinera l'Europe, ce sont les hommes de guerre. » Mais à quoi bon tous ces avertissements si souvent répétés? N'avons-nous pas devant les yeux l'exemple vivant du premier empire, ce colosse sitôt élevé, sitôt détruit? Et pourtant, malgré son prestige de gloire, quel souvenir a-t-il laissé en France? Comme le disait l'illustre Berryer dans son discours de réception à l'Académie française, aux applaudissements de ses glorieux collègues : « Un fatal exemple de despotisme et un dangereux souvenir de conquêtes perdues. »

Non, ce ne sont point les grandes victoires et les conquêtes qui consolident les empires, mais la liberté. Une guerre véritablement grande et utile est celle qui est entreprise avec l'assentiment de la nation. Toute autre est une faute dont la responsabilité doit fatalement retomber un jour ou l'autre sur son auteur.

XI

Nous venons de voir en quel état nous ont réduit nos guerres, étudions maintenant ce qu'a été jusqu'ici notre action diplomatique.

Et d'abord il me faut constater le même fait. Personne en France ne connait nos véritables relations avec les autres puissances. On dépose bien un livre d'une couleur quelconque entre les mains des députés et des sénateurs ; mais dans cette manière d'exposer la situation, il y a deux inconvénients immenses. C'est premièrement de ne faire connaître les faits qu'après qu'ils sont passés ; ensuite de ne mettre sous les yeux des honorables que les pièces qu'il convient au gouvernement de laisser paraître. Beaucoup d'autres sont retranchées comme sans importance. Or, combien de fois l'opposition a-t-elle démontré dans les discussions qui ont suivi, que ces pièces qu'on retranche ainsi, comme privées d'importance, sont celles qui au contraire en ont le plus, mais qu'on avait un certain intérêt à les dissimuler.

L'on comprend en effet que le gouvernement ait eu sou-

vent intérêt à en agir ainsi. Pouvait-il d'une façon digne exposer aux yeux des Chambres des dépêches contradictoires, comme il en a tant expédié, par exemple pendant la guerre du Mexique et dans la question romaine? Mais nous examinerons ces faits en leur temps; constatons d'abord les deux grands mobiles qui influent sur notre action diplomatique, et qui y établissent cette politique de bascule que nous avons également rencontrée à l'intérieur: l'élément catholique et conservateur, et l'élément révolutionnaire.

Suivant que le vent souffle en Europe, de l'un ou de l'autre côté, on voit monter au ministère des affaires étrangères, le parti Drouyn de Lhuys ou le parti La Valette. Et nous paraissons tantôt vouloir nous opposer au flot révolutionnaire qui monte, tantôt lui rendre un libre cours, en rompant la digue qui l'avait arrêté. Il serait curieux de voir combien de fois nous avons ainsi passé d'une politique à l'autre, quoique malheureusement nous ayons plus souvent suivi la dernière. Il serait intéressant d'examiner dans quelles contradictions étranges ces brusques changements nous ont fait tomber. Mais pour cela, il faudrait étudier toutes les questions nombreuses qu'a touchées notre action diplomatique, et ce travail seul réclamerait plusieurs volumes.

Nous nous contenterons donc d'en passer en revue les points principaux.

La question romaine — si nous commençons par celle-ci, c'est qu'elle domine toutes les autres, tant par la supériorité des intérêts politiques, religieux et moraux qui en dépendent, que par la longue durée de temps depuis laquelle nous y sommes engagés, sans prévoir encore une

prochaine solution. C'est en outre, parce qu'en aucune autre, notre politique changeante n'apparaît avec plus de clarté. C'est enfin parceque, sur aucun chapitre, on ne voit avec plus d'évidence que, dans tout ce qu'il a fait, le gouvernement n'a jamais consulté la volonté et les véritables intérêts de la France.

La question romaine est en effet pour l'Europe, en ce moment, la question vitale. C'est de son avenir que dépend le triomphe, ou du droit, ou de la révolution. On comprend assez son importance, et l'intérêt avec lequel on suit les moindres phases qui viennent à s'y produire. Nous savons qu'on a voulu déplacer cette question de son véritable terrain. Les uns ont voulu y voir une affaire de prosélytisme, d'autres un foyer d'opposition contre la dynastie qui nous gouverne; d'autres enfin une ambition déguisée de ce qu'on a nommé le parti clérical.

Depuis longtemps l'opinion publique a rejeté ces erreurs volontaires et intéressées; depuis longtemps elle en a découvert la source chez les hommes mêmes qui menacent le pouvoir temporel. Non, ce n'est pas une dynastie qui est menacée, toutes le sont à la fois, et, en attaquant les droits du Pape, on attaque tous les autres droits, ceux des princes comme ceux des particuliers. (Ce sont aussi les intérêts de la société et de la famille qui sont en jeu).

Quant au Pape et à ceux qui le défendent, peut-on les accuser de vouloir dominer les peuples? Ecoutez ce qu'ils demandent : la liberté pour tous. Et n'a-t-il pas le droit de la demander pour lui, ce Pontife vénérable, alors que ses peuples, sollicités par un gouvernement perfide de trahir leur fidélité, ont sû résister si énergiquement à toutes les suggestions de l'or, et à toutes les menaces? Lui qui récla-

me la liberté avec tant de force pour tous ceux qu'on opprime, ne pourrait-il de même la réclamer pour lui ? Mais alors, qui élèverait à sa place cette grande voix, sans égale dans le monde, paur défendre ceux qu'on persécute? Qui consolerait la Pologne écrasée par la Russie? Qui eût protégé le Liban contre l'Islamisme, l'Irlande contre l'Angleterre, les États du Sud d'Amérique contre ceux du Nord; et, il faut vous le dire, trop souvent la foi des peuples contre les envahissements du despotisme ou de la révolution? Ah ! ce n'est pas à cette puissance, la plus affaiblie humainement parlant, en Europe, qu'un illustre orateur eût pû appliquer cette devise : « Fort avec les faibles, faible avec les forts. » Non, le Pape n'a jamais défendu que la faiblesse, il n'a point réclamé l'appui des puissants de la terre, il puise sa force plus haut. C'est aussi pour cela que son autorité est supérieure à toutes celles qui existent, et que le plus grand capitaine de notre siècle, jaloux de ne pouvoir l'abattre, malgré sa puissance, répétait avec dépit ces paroles amères, que devraient bien méditer ceux qui ont voulu l'imiter : « Il me jette les corps, mais il garde les âmes. »

Il ne savait pas alors que, dans l'avenir, les Bonaparte bannis de tous les États d'Europe, ne trouveraient de refuge qu'auprès du Saint-Siége; que même celui qui devait s'asseoir, comme lui, sur le trône de France, poursuivi un jour de royaumes en royaumes, serait recueilli par un évêque de Sinigaglia, qui plus tard, devenu Pie IX, devait être à même d'éprouver les effets de sa reconnaissance. On voit donc que la question romaine est réellement la plus importante de ce règne, et que les défenseurs du Pape ont été véritablement les défenseurs de la liberté des peuples et de l'ordre social.

Or, quel parti a pris notre gouvernement dans cette grave question ? Le parti qu'il prend toujours : soutenir tantôt l'un, tantôt l'autre. Permettre au Piémont d'écraser l'armée du Pape à Castelfidardo, puis la soutenir à Mentana; envoyer ses troupes protéger Rome, les retirer ensuite devant les remontrances (n'est-ce pas risible?) du cabinet Pitti! déclarer d'abord les soldats du Pape privés de leurs droits de citoyens, quoiqu'ayant servi sous un général autorisé, l'illustre La Moricière; enfin les reconnaître et même offrir à quelques-uns d'entre eux pour récompenser leur bravoure, la croix de la Légion d'honneur. Tels sont les grands traits de notre politique.

Mais s'il m'était donné de pouvoir examiner en détail toutes les dépêches, on verrait une contradiction bien plus flagrante encore. L'opinion incertaine ne s'est-elle pas demandée de quel côté penchait la balance, vers le Pape et le roi galant homme?

Que de fois n'avons nous pas retiré notre ambassadeur de Turin, puis fermé les yeux et laissé faire? Dernièrement encore, sans aucun doute, notre intervention eût été inutile, si dès le commencement nous eussions déclaré aux comédiens de Florence que nous n'étions nullement dupes de leurs intrigues; qu'ils eussent à prier Garibaldi de rentrer à Caprera, et ses séides chacun chez eux.

Voilà assurément ce qui a le plus abaissé notre diplomatie aux yeux des gens honnêtes en Europe : nous être ainsi placés dans cette pénible alternative, d'être obligés d'avouer notre ignorance ou notre complicité. Il n'y a pas à sortir de là : ou nous n'avons pas connu la marche de Cialdini sur Ancône, l'expédition des mille à Marsala, l'entrée par la trahison de Garibaldi à Naples, l'aide que

lui prêtait, l'année dernière, le gouvernement italien, et nous avons été ignorants et aveugles; ou nous étions avertis de ces choses, et alors nous avons été complices.

Telle est la situation fort peu honorable que nous nous sommes faite, et qui ne se fût jamais produite si l'on avait consulté le pays. L'Europe entière connait notre histoire, partout pendant des siècles nous avons mérité le nom de Francs, et si maintenant les actes de notre diplomatie semblent devoir nous le faire perdre, ce n'est point à la nation qu'on ira s'en prendre, puisqu'elle n'a jamais été consultée sur la marche à suivre.

Question mexicaine. Si là encore on eût interrógé le pays, jamais on ne nous eût engagés dans cette triste affaire. Et si, par impossible, la France y avait consenti, du moins aurait-elle voulu avant de rien entreprendre, examiner sur quel appui l'on pouvait compter, ce que l'on pouvait craindre. La plus simple prudence exigeait qu'on recherchât quelle serait l'attitude des Etats-Unis d'Amérique. Et bientôt l'on aurait acquis cette opinion évidente : que cet État, essentiellement républicain, mal disposé d'ailleurs à notre égard depuis la guerre contre le Sud, où nous avons encore pratiqué notre politique incertaine, ne souffrirait jamais cette infraction à la doctrine de Monroë, de laisser établir à la tête d'un gouvernement du nouveau monde un prince d'une famille régnante de l'ancien continent.

On peut résumer notre action au Mexique par cette parole. Mystification générale avant, pendant et après. Au commencement en effet, à peine sommes-nous engagés dans cette vie périlleuse, de concert avec l'Espagne et l'Angleterre, que ces deux puissances nous abandonnent,

prévoyant sans doute les déplorables résultats qu'on ne pouvait manquer d'obtenir. Si dans ces graves circonstances on avait consulté l'opinion publique du pays, on eût pu, en s'entendant avec nos alliés infidèles, obtenir des conditions acceptables qui nous eussent permis de nous retirer honorablement.

Loin de là, on décide que nous continuerons seuls la guerre ; et c'est alors que nous allons chercher à Miramar ce prince qui devait payer bien cher sa confiance aveugle en notre parole, l'infortuné Maximilien. La guerre s'engage ; elle est, comme c'est l'habitude, avec l'armée française, une suite de victoires. C'était le moment d'étudier si véritablement le prince que nous avions amené d'Europe avait des chances sérieuses d'asseoir son trône au Mexique.

Pour cela que faisons-nous ? Nous consultons les populations. Or on sait ce que sont ces plébiscites faits en présence des baïonnettes, comme l'Italie nous a habitués à en voir depuis quelque temps. Le résultat ne pouvait être douteux. On conclut donc que désormais le trône de Maximilien reposait sur des bases solides, et malheureusement on lui fit partager cette fatale opinion.

Là encore nous étions joués. Avec un peu de réflexion, n'eût-on pas vu, comme tout le monde le voyait en France, qu'un pays n'est pas soumis lorsque pour s'y maintenir il faut combattre sans cesse, lorsqu'on n'a pas plus tôt quitté une province pour aller en reconquérir une autre révoltée que cette première se révolte à son tour. N'eût-on pas aperçu que ce Juarès qui reparaissait à chaque instant avec de nouvelles troupes ne pouvait manquer d'être soutenu par un auxiliaire puissant, et que les États-Unis favorisaient évidemment ses manœuvres. D'ailleurs

ses rapports avec le Sénat et les principaux généraux de cette nation, l'ambassadeur qu'elle avait conservé près de lui, étaient, ce me semble, des preuves assez suffisantes. Jamais, du reste, elle n'avait reconnu Maximilien.

C'est alors que, convaincu de ces faits, persuadé de l'inutilité de prolonger une expédition ruineuse, et contre laquelle toute la France réclamait, le gouvernement eût dû traiter ouvertement la question avec les Etats-Unis, et obtenir une retraite honorable pour nos troupes et pour l'empereur du Mexique. Au contraire, il préfère attendre que cette nation puissante nous menace. Que s'est-il passé alors? C'est un de ces nombreux mystères auxquels l'empire nous a depuis longtemps habitués. Le fait est que peu à peu nous avons retiré nos troupes, laissant l'infortuné Maximilien dans cette position inextricable qui devait avoir le dénouement terrible dont le monde est encore épouvanté!

Jusque-là nous avions été joués, mais dans ce drame affreux de Queretaro, le gouvernement n'a-t-il eu d'autre responsabilité que son manque d'expérience? Pourquoi retirer ainsi nos troupes, sans ramener avec elles le prince que nous étions allés soutenir? Comment, alors que nous voyions la situation désespérée, ne pas le supplier d'abandonner ce trône qui devait bientôt se changer pour lui en échafaud?

Mystère, encore, mystère. Mais ce qui n'est un mystère pour personne, c'est que de pareils désastres ont singulièrement diminué notre influence au Mexique, et que si l'on eut voulu écouter les conseils de la France, notre diplomatie eût évité ce nouvel échec.

A qui encore une fois en revient la responsabilité? Et cependant il s'est trouvé un ministre pour venir dire devant

les chambres que l'empereur avait une grande pensée en allant au Mexique ; que cette expédition a été *glorieuse* pour la France, que sa fin déplorable a été complétement indépendante de sa volonté. Puis on ose ajouter cette éternelle et unique réponse à toutes nos plaintes : « Assurément non, il n'y a pas eu là de faute commise. » Qu'est-ce donc qu'une faute pour le gouvernement?

Certes l'on peut s'étonner qu'un ministre ose parler ainsi devant une chambre, qu'on dit libre et intelligente ; mais, ce qui me paraît encore plus surprenant, c'est qu'il puisse être applaudi de ses auditeurs, et qu'il leur arrache un vote de confiance.

Question allemande. Sur ce chapitre aussi sans cesse on nous a répété, et l'on nous répètera souvent encore : « Il n'y a pas eu de faute commise. « Et cependant si c'était un grand danger pour la France d'avoir créé l'Italie ingrate et révolutionnaire sur ses frontières, c'en est un bien plus grand encore d'y avoir laissé former l'unité allemande. Les Italiens en effet sont remuants et vaniteux ; mais leur armée est peu à craindre. Partout où ils n'ont pas été 50 contre un, à Castelfidardo, partout où ils n'ont pas eu un puissant défenseur comme à Solférino, ils ont essuyé des défaites honteuses. Custozza, Lissa, Mentana suffisent pour le prouver ; et cependant là encore ils avaient pour eux la supériorité du nombre.

Entre les Romains d'aujourd'hui et ceux dont nous avons appris l'histoire, il ne peut y avoir de comparaison. Aussi Montesquieu, ayant un jour rencontré à Rome deux citoyens, leur demanda « qui ils étaient ? » Lorsque ceux-ci eurent répondu : « Nous sommes Romains, » il ajouta en riant : Romains, il n'y en a plus, dites donc plutôt :

« Italiens de Rome. » Pour les Allemands, c'est autre chose ; c'est un peuple froidement ambitieux, doué de courage et d'énergie, et dans ce moment enhardi par des succès que personne en Europe n'a osé contrôler. C'est sur ce point qu'on a commis la plus grande faute.

Au lieu de proclamer à Auxerre que les traités de 1815 étaient abolis, il eût mieux valu se tenir sur le qui-vive, prêt à agir dans le cas d'un revers de l'Autriche, ce qui n'a pas tardé de se produire à Sadowa. Deux cent mille hommes, massés sur le Rhin, eussent plus fait alors pour nous rendre nos frontières naturelles, que peut-être bien des batailles sanglantes, bien des millions enfouis. La Prusse victorieuse, mais commençant à être épuisée, eût été contrainte de diviser ses forces. Une paix était facile avec l'Italie vaincue et humiliée ; l'Autriche, ramenant son armée triomphante du quadrilatère, reprenait l'offensive. En un mot nous étions les arbitres du monde ; et, au lieu de subir, comme nous l'avons fait depuis, les refus hautains de la Prusse, nous lui commandions en maîtres. Nous qui parlons tant des nationalités et de leurs droits : Les petits Etats d'Allemagne recouvraient les leurs, l'Autriche était moins abaissée, la Prusse devenait moins puissante ; et l'équilibre Européen était sauvé.

On sait, au lieu de ces heureux résultats, les suites déplorables de notre inaction. La Prusse qui couvrait le faible de notre gouvernement (la vanité), nous enchaîne par ses flatteries. Elle feint de nous témoigner une grande reconnaissance pour la neutralité sympathique que nous avons montrée à son égard depuis le commencement de la guerre. L'Autriche, de son côté, ne voyant personne venir à son aide, prend Napoléon pour arbitre entre

elle et le vaincu de Custozza. Elle lui cède la Vénétie. Puis à quoi lui sert sa confiance? A subir le traité de Prague; à voir ses alliés écrasés, et cette province de la Vénétie (ce fameux quadrilatère qu'elle a si brillamment défendu), rétrocédée par nous à Victor-Emmanuel. Ah! combien ces pauvres Italiens nous devraient cependant de reconnaissance! Grâce à nous, ils retirent toujours quelque avantage de leurs défaites, justifiant cette parole de Tacite : « *Sunt istius modi prœlia quibus fuga est triumphus.* »

Devant de pareils résultats, devant l'état actuel, continuellement agité par la prévision certaine d'une guerre avec cette Prusse que nous avons laissé croître, quelle honte y aurait-il donc pour le gouvernement à avouer qu'il a été surpris? Mais il y a un certain mérite à avouer ses fautes? Et d'ailleurs n'est-ce pas le meilleur moyen de les réparer? Non, le gouvernement qui seul nous a mis dans la situation critique où nous nous trouvons, seul veut nous en tirer. Il ne nous a pas consulté sur le mal; il ne nous consultera pas sur le remède. Et à ceux assez osés pour lui demander quelques paroles qui puissent éclairer le sombre horizon, il répond, comme à Rouen et à Orléans, ou comme ses ministres aux chambres, par des discours tellement vagues, qu'ils rappellent absolument les arrêts de la Pythonisse.

Et cependant tel a été dans cette question allemande le résultat de la politique personnelle; accroître la puissance de la Prusse qui nous menace, achever d'écraser l'Autriche dont nous réclamons maintenant l'alliance. Voilà sur quoi la France peut baser sa confiance dans la sagesse du gouvernement.

Je pourrais examiner de même toutes les autres questions auxquelles a été mêlée notre diplomatie. Nous verrions les trois mêmes résultats : insouciance de l'opinion de la France, insuccès complet de nos efforts, abaissement de notre ancienne influence. Qu'il me suffise de citer quelques faits.

A quoi ont servi aux Polonais, aux Américains du sud, aux défenseurs de Gaëte, aux habitants du Liban, dernièrement encore aux pauvres Crétois, et à tant d'autres, nos sympathies pour eux ? Je le dis avec honte, à les faire opprimer davantage. Nous engageons les peuples à secouer le joug, nous les assurons de notre appui moral : mais sitôt qu'un ennemi puissant les menace, nous nous retirons prudemment, les laissant se défendre comme ils le peuvent. Est-ce donc là une politique digne ? Est-elle en rapport avec la politique traditionnelle de la France ? Et faut-il s'étonner que notre parole n'éveille plus en Europe la même confiance, que notre diplomatie n'y soit plus entourée du même respect.

Ne sommes nous pas maintenant en droit de conclure que pour la politique extérieure, guerres et diplomatie, le gouvernement ne s'est inspiré que de lui-même, comme il l'a fait aussi, nous l'avons vu, dans tous les actes de sa politique intérieure? C'est par conséquent sur lui seul que retombe la responsabilité des maux que nous souffrons, c'est à lui seul que la France a le droit d'en demander compte. N'est-il pas bientôt temps qu'elle le fasse, et l'opinion publique n'est-elle pas en droit de l'exiger ?

Or pour arriver à une explication complète et utile, pour amener l'Etat à changer sa politique personnelle en une autre, s'inspirant de la volonté de la nation, une seule

chose est nécessaire. Envoyer à la chambre des hommes intelligents, dévoués au pays, et surtout incorruptibles: des hommes sachant oser dire la vérité, comme l'osait dernièrement encore l'honorable M. Pouyer-Quertier; mais n'imitant pas ses timides auditeurs qui, après avoir applaudi à la vérité de ses paroles, au courage avec lequel il signalait le danger, terminaient comme d'habitude, par un vote de confiance. Quand la chambre sera composée d'hommes indépendants et libres, le pays aussi sera libre de manifester sa volonté ; et le gouvernement, obligé de compter avec lui, ne commettra plus de ces fautes qui ont mis la France en détresse, et qui, si elles n'étaient promptement réparées, ne tarderaient pas à lui faire courir les plus grands danger.

XII

Nous avons signalé le mal. Nous avons vu comment le pouvoir, en enlevant au pays la liberté d'exprimer son approbation ou son blâme par la presse, par les réunions et par le vote, était arrivé à se créer une politique personnelle, et à assumer sur sa tête la responsabilité de tout ce qui a été fait. Nous avons étudié les tristes résultats de cette politique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et vous avez pu constater vous-même en quel état de malaise et d'abaissement elle avait réduit la France. Il ne nous reste plus qu'à conclure en indiquant le remède. Ce remède, il est la conséquence nécessaire de tout cet écrit, comme il est le vœu universel de tout un peuple qui souffre : la *liberté*.

Et, en effet, si c'est pour en avoir été privés que nous sommes tombés dans tous ces maux que la nation supporte, c'est en la recouvrant que nous serons sauvés. Avec cette précieuse prérogative, devenue de plus en plus nécessaire, tout changera de face. Le peuple, tenu jadis éloigné de ses propres affaires, les connaitra et sera appelé

à se prononcer sur elles. Ce qui était l'œuvre d'un seul deviendra l'œuvre de tous, et la responsabilité, cessant comme la politique d'être personnelle, retombera sur la nation tout entière, dont le pouvoir exécutera fidèlement les volontés.

Et maintenant le pouvoir n'y gagnera-t-il pas à ce changement tout aussi bien que les populations? Ne deviendra-t-il pas véritablement fort lorsqu'il saura que toute la France marche avec lui, parce qu'il marchera avec elle? Et quelle opposition pourront rencontrer ses actes, alors qu'il agira, contrairement à ce que nous avons vu jusqu'à présent, avec l'aveu de la nation tout entière?

Vous le voyez donc, si en réclamant la liberté nous demandons le salut de la France, en se joignant à nous les véritables amis de l'empire demandent aussi la seule chose qui puisse consolider, sinon sauver tout à fait l'avenir de leur gouvernement. Souvent ils nous parlent des sept millions de suffrages, et cependant, tout comme nous, ils n'ignorent pas quel serait le résultat d'une nouvelle épreuve. Qu'ils se le rappellent, si à cette époque leur chef trouva en France un pareil appui, c'est qu'il avait écrit sur son programme ces trois promesses : la paix, l'ordre et la liberté.

Comment ont-elles été tenues? Le sentiment universel me dispense de répondre. Mais si le pouvoir veut retrouver un jour le même appui en France, s'il espère se rendre à lui-même ce témoignage qu'elle n'a pas regretté depuis son vote d'autrefois, il en est grand temps, qu'il accomplisse les promesses qu'il lui fit alors. De même s'il désire continuer le maintien de l'ordre, voir sa devise : « l'empire c'est la paix », cesser de passer pour un leurre,

s'il tient, en un mot, à nous sauver et à se sauver, ses anciens électeurs de tous côtés le lui crient, qu'il nous donne ce que nous attendons depuis seize années : la liberté.

Voilà le remède ; mais comment l'obtenir? Ah! je le sais, on ne refusera pas encore de nous la promettre. On l'a fait tant de fois depuis 1852 qu'il n'est pas bien difficile de recommencer. Malheureusement promettre et tenir sont deux, dit le proverbe, et jamais il n'a été plus vrai qu'à présent. On paraît croire qu'une fois sur le trône un souverain peut perdre la mémoire, et que le peuple ne manquera pas de l'imiter.

Ce serait vraiment une curieuse étude de comparer la politique qu'a suivie le pouvoir avec le programme que nous trouvons indiqué dans les lettres de celui qui l'exerce. Qui pourrait croire, par exemple, qu'on lit dans une étude de Louis-Napoléon, intitulée : *Extinction du paupérisme,* à la page 10, les paroles qui suivent : « Si les sommes prélevées chaque année sur la généralité des habitants sont employées à des usages improductifs, comme à créer des *places inutiles*, *à élever des monuments stériles*, *à entretenir*, *au milieu d'une paix profonde*, *une armée plus dispendieuse que celle qui vainquit à Austerlitz,* l'impôt, dans ce cas, devient un fardeau écrasant; il épuise le pays; il prend sans rendre. » Ne croirait-on pas entendre la critique de notre politique? Et dans ces mêmes ouvrages de l'auteur que nous citions, quelles belles pages sur la *liberté des peuples,* sur l'exil, etc. Il est vrai que lui aussi était alors exilé. Pourquoi faut-il que la bonne fortune lui ait fait oublier si vite les leçons du malheur?

Pouvons-nous encore avoir confiance dans des promesses? et ne sont-ce pas des garanties sérieuses qu'il nous faut? Or les seules que nous puissions avoir reposent sur les chambres; seules elles ont le pouvoir de nous obtenir les mesures libérales; seules elles peuvent et doivent s'opposer à toute atteinte portée à nos droits. Ce qu'elles se sont, il est vrai, dispensées de faire jusqu'à présent.

J'ai dit les chambres. Euphémisme : c'est la chambre que j'aurais dû dire; car, évidemment, nous ne pouvons compter sur le sénat. Pour arriver à toucher les 30,000 francs, agréable dédommagement des *pénibles* travaux auxquels doit prendre part cette illustre assemblée, il faut être nommé directement, et sans contrôle, par le chef de l'État. Sans doute, pense-t-on, le titre de sénateur n'est accordé qu'au mérite. Le sénat ne doit être composé que des illustrations de la France, prises indistinctement dans tous les partis. Ce sanctuaire ne reçoit que des hommes d'une grande expérience, et désignés d'avance par l'opinion publique aussi bien que par leurs longs services et leurs rares talents.

Chose étrange, à l'exception d'un petit nombre de ses membres, parmi lesquels il faut encore compter pour la plupart des sénateurs de droit, on ne reçoit dans cette illustre assemblée que des hommes ayant partagé entièrement toutes les idées du gouvernement. Aussi quand nous disions « la chambre, » ne pouvions-nous pas comprendre ce corps dévoué, dont nous n'oserions réclamer l'appui en face du pouvoir, et dont nous n'espérons pas voir modifier les sentiments optimistes, puisque ses membres ne sont pas soumis à l'élection. Pour que leurs yeux s'ouvrent à la

lumière, pour qu'ils se permettent le plus timide conseil, il faut, paraît-il, que l'état de la France soit encore plus déplorable.

C'est du corps législatif seul que nous voulions parler. En lui repose notre principale espérance. Lui seul a le droit et le devoir de demander au gouvernement compte de ses actes; de s'y opposer s'ils sont préjudiciables aux intérêts de la France, lorsqu'on le consulte, et lorsqu'on ne le fait pas, ce qui est malheureusement l'habitude; de de leur infliger du moins un blâme, et de prévenir le retour d'un pareil abus. C'est donc de son indépendance que résultent pour notre pays et l'avenir de la liberté et la sauvegarde de tous les droits. On comprend aisément quelle importance nous devons attacher à la composition de ce grand corps. C'est vers lui que doivent tendre tous nos efforts.

Mais pour obtenir un heureux résultat, il faut deux choses, qui sont comme les deux garanties nécessaires de l'efficacité de notre remède: choisir des députés indépendants, et, déposant toutes les vieilles querelles de partis, s'entendre pour arriver à les faire nommer.

L'indépendance, voilà la première qualité requise pour un bon député. Or, qu'entend-on par là? Nous ne voulons pas, assurément, de ces hommes qui s'opposeront systématiquement à tous les projets du pouvoir, uniquement parce qu'ils viennent de lui, et dans le but de le détruire. Non; mais de véritables représentants du peuple, s'inspirant avant tout de ses intérêts, sans s'inquiéter d'être agréables ou désagréables, acceptant ou repoussant les lois proposées suivant qu'elles sont conformes ou opposées aux vœux de la nation; en un mot ne relevant que d'elle et

de leurs consciences; surtout inaccessibles aux caresses comme aux menaces du gouvernement.

Mais où trouverons-nous de tels hommes? Evidemment dans les rangs de ce que l'empire appelle l'opposition, parce que là, du moins, il n'a pu encore faire accepter tous ses actes, toutes ses volontés, sans éprouver une vigoureuse résistance. Nous les trouverons parmi ceux qui, lorsqu'ils pouvaient en se mettant, comme tant d'autres, à la remorque des préfets, arriver aux honneurs et aux places, ont préféré vivre dans une honorable retraite et souffrir avec le peuple, plutôt que de mériter son blâme.

Voilà les hommes qu'il nous faut, indépendants, sincèrement patriotes et incorruptibles. Voyons, maintenant, comment nous pouvons parvenir à assurer leur élection. Hélas! nous l'avons vu en étudiant les candidatures officielles, nous rencontrerons toute une armée disposée contre nous. On essaiera d'entraîner le peuple, de l'attirer par des promesses, de l'intimider par des menaces, de lui représenter les candidats indépendants sous les couleurs les plus noires, en un mot de lui demander encore un de ces votes de confiance comme le Corps législatif sait les donner. Si ces moyens ont pu réussir jusqu'à présent, il est heureusement bien probable qu'ils ne produiront plus aussi facilement leur effet, maintenant qu'on sait ce qu'ils nous ont coûté.

Oui, nous en avons la ferme confiance, depuis les élections passées la lumière s'est faite, et le peuple nommera les députés qu'il choisira, pourvu qu'une entente sincère s'établisse entre les partis. Or, que faut-il pour arriver à cette entente? s'inspirer de l'amour de la France, et se

bien persuader que le but à obtenir est le salut de *tous*. Il ne s'agit plus, en effet, aujourd'hui de telle ou telle dynastie, de tel ou tel régime, l'important, le plus pressé est d'abord de sauver la société qui périclite par la ruine des finances, par l'abaissement de toute autorité, par l'oubli des principes de morale et de religion. Devant un tel danger, un bon Français peut-il refuser son concours sous prétexte de rancunes particulières?

Je le sais trop, un grand nombre de nos compatriotes se tiennent éloignés des affaires, soit par le découragement, soit par cette triste espérance de voir le bien naître de l'excès du mal. Double erreur jusqu'à ce moment si fatale, et qui devient criminelle. Non, nous n'avions pas le droit de laisser ainsi notre pays courir à la mort, même dans l'espoir d'une résurrection glorieuse. Prenons-nous donc la responsabilité de tous les maux qui peuvent s'en suivre? Avons-nous le droit de marquer les victimes. Et, d'ailleurs, qui peut dire que l'avenir en deviendra meilleur. Montesquieu nous le dit : « On risque toujours ceci, à remplacer les anciennes lois par des nouvelles, que le peuple perd le respect des anciennes, et qu'on n'est jamais sûr qu'il entoure les nouvelles d'un pareil respect. » Conseil bien sage, dont nous avons fait, depuis 89, bien des fois la triste expérience. Non, encore une fois, souhaiter la révolution pour ramener l'ordre, et la liberté à sa suite, est une lâcheté; ne pas s'y opposer, ne pas travailler à nous sauver nous-mêmes est un crime. Nous la voulons la révolution, mais une révolution morale et pacifique, s'opérant non pas dans le sang mais dans les idées. Nous la voulons sans émeute, sans barricade, sans que l'ordre soit troublé. Aussi au lieu d'appeler le peuple aux armes,

nous lui crions : « Aux élections. » C'est sur ce terrain qu'il faut vaincre, et nous l'aurions déjà fait, si nous n'avions eu à lutter contre deux dangers qu'il faut faire disparaître, l'inertie des masses qu'on endort et la lâcheté des grands qu'on tient abrutis dans le luxe et dans la mollesse.

Quand tous mes concitoyens seront persuadés de ces vérités, ils laisseront là leurs querelles d'autrefois pour s'unir tous dans un même but, le salut de la France. Ils comprendront que le peuple, éclairé par les impôts et les guerres, désabusé des promesses qu'on lui a faites, ne veut qu'une chose, donner ses voix à celui qui améliorera son sort. Pour les mériter, il suffit de savoir inspirer sa confiance en s'associant à ses souffrances et en se montrant véritablement ses amis. Quiconque lui offrira ces garanties : indépendance, amour de la paix et de l'ordre, patriotisme et désir de la liberté, peut compter sur ses suffrages. Malheur à quiconque s'opposerait à cette élection pour se joindre aux phalanges officielles : il se rend responsable envers la nation, et sacrifie la France, en la privant du seul remède maintenant efficace, la liberté.

Espérons qu'il n'en sera pas ainsi. Tous comprendront leurs devoirs, tous voudront contribuer au salut de la patrie ; la prochaine Chambre composée, d'*hommes* libres, forcera le pouvoir à demeurer dans de justes limites et à consulter la volonté du pays. Les impôts, les guerres, les décrets, ne se faisant plus sans son aveu, la responsabilité en retombera avec justice sur la France entière. Les leçons du passé serviront, et le second empire évitera peut-être les désastres de son frère aîné.

L'histoire de ce premier essai de la dynastie impériale

est en effet assez fertile en salutaires leçons. Si jamais un homme avait dû se maintenir sur un trône, en substituant son génie à celui de la nation, n'était-ce pas Napoléon Ier ? L'Europe avait tremblé devant lui. Il avait disposé des couronnes comme on dispose maintenant des siéges au Sénat ou de toutes les autres charges. Longtemps la France, enivrée de ses triomphes, s'était attelée à son char comme à celui d'un être supérieur dont on subit l'ascendant irrésistible. Son nom était un talisman synonyme de victoire. Un seul de ses gestes, comme autrefois le maître de l'Olympe, remplissait l'Europe de terreur, — *et nutu tremefecit Olympum.* — Où rencontrer dans l'histoire une plus grande autorité, unie à un plus grand génie ?

Et cependant il vint un jour où le colosse fut ébranlé, chancela, puis disparût avec autant de rapidité qu'il en avait mis à paraître. La nation épuisée par ses triomphes, n'eût plus la force de le défendre dans un dernier effort. Et l'on vit ce maître du monde, traqué comme un corsaire, contraint de se livrer aux Anglais, ses plus mortels ennemis, enchaîné par eux comme un malfaiteur ; échanger la pourpre impériale contre les haillons de l'exil, le trône qui avait dominé l'Europe contre le noir rocher de Sainte-Hélène.

Ce fut alors que, se tournant vers le théâtre de sa splendeur passée, jettant un dernier regard sur cette nation qu'il avait si longtemps traînée à sa suite dans sa marche triomphale, ému du spectacle de tant de ruines, il prononça ces mémorables paroles que j'élève en terminant à vos méditations : « Grand Dieu ! Est-il possible d'avoir reçu la France si grande et de la laisser si petite. »

Puissent, par cet exemple, ceux qui veulent imiter sa brillante épopée, sinon avec autant de génie, du moins avec encore plus d'audace, comprendre : que, quel que soit le prestige d'un homme, un jour ses forces viennent à le trahir ; qu'un peuple si bien disposé qu'il puisse être, finit par se lasser du joug; qu'enfin, pour qu'une autorité soit durable, il faut qu'elle repose sur la nation tout entière, et qu'elle s'y attache par ces trois racines : la défense de la religion et de la morale, la sincérité de la politique et le respect de la liberté.

APPENDICE

—

Ainsi que nous l'avons dit au commencement, cette brochure avait été faite, il y a six mois, en vue des élections, qu'on disait prochaines. L'attente publique ayant été déçue, comme il arrive souvent sous un régime qui n'aime pas à faire connaître ses projets à l'avance, nous avons conservé cet écrit pour le moment où les électeurs seraient certainement appelés au vote. Or, ce moment ne peut plus être éloigné, les pouvoirs de la chambre expirant le 31 mai. Nous saisissons donc l'occasion opportune, et nous nous adressons avec confiance et franchise aux populations.

Il nous a fallu revoir notre travail, et nous nous sommes demandés si la politique du gouvernement n'avait pas changé depuis ces six mois; si ce qui était vrai alors l'est encore aujourd'hui. Malheureusement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, c'est toujours la même action personnelle. De grands événements se sont présentés, et, comme d'habitude, nous n'avons été consultés ni sur la marche

à suivre, ni sur les conséquences qu'on pouvait retirer.

Ça été d'abord à l'extérieur la question du Luxembourg, puis celle de la Grèce, puis les chemins de fer belges. Comment ces questions nous ont-elles été présentées? Qu'en avons-nous su? Chaque jour nous nous précipitions sur le *Moniteur,* abandonné maintenant pour le *Journal officiel,* espérant y lire quelques nouvelles certaines. Souvent nous n'y trouvions rien, et, lorsque par hasard il consentait à parler, c'était dans ce langage énigmatique qui nous laissait aussi ignorants qu'avant de l'avoir lu. Par ce moyen on établit dans le pays, livré à l'incertitude, un double courant, celui de la paix et celui de la guerre. Un jour la presse officieuse se montre terrible, le lendemain elle étale le programme le plus conciliant. Et ainsi l'esprit public, ballotté entre ces deux aspirations bien différentes, laisse au pouvoir plus de facilité pour agir à son gré. C'est, il est vrai, au détriment de la confiance, cependant si nécessaire à l'agriculture et à l'industrie. Mais qu'importe? Cela n'empêche pas d'affirmer leur prospérité imaginaire. (Voir le discours du trône à l'ouverture des Chambres.)

D'ordinaire, comme ces marchands qui surfont le prix de leurs marchandises, nous demandons beaucoup : puis nous nous contentons de peu. Ainsi, à propos du Luxembourg, on ne parlait rien moins que de reprendre le Rhin, ou tout au moins de faire occuper la place par une garnison française. Mais, à la fin, le calme est venu (nous sommes si raisonnables quand nous trouvons à qui parler raison!) et il a fallu nous contenter du retrait de la garnison allemande et de la destruction des fortifications. Encore la Prusse y a t elle mis le temps.

Pour la Grèce, il faudrait d'abord savoir ce que nous voulions, et je crois que ce serait difficile. Notre politique traditionnelle, les souvenirs de Navarin, notre confraternité chrétienne, nous engageaient à soutenir cette malheureuse nation, c'est vrai; mais la Turquie est soutenue par l'Angleterre, le triomphe de la Grèce est aussi celui de la Russie: il pourrait en résulter une guerre. Or les souvenirs de Crimée, d'Italie, du Mexique, etc., sont là pour le prouver : nous n'aimons pas la guerre. — *L'empire c'est la paix.* Donc nous réunissons à Paris une conférence d'ambassadeurs, non pour trancher la question mais pour la remettre. Nous commençons même par souscrire à cet acte... *de justice,* de laisser y siéger le représentant du sultan, tandis que celui des Hellènes est écarté. Puis nous décidons, d'accord avec les autres puissances, qu'il ne s'agit pas de savoir qui a tort ou raison (malgré les atrocités que nous avons déplorées en Crète), mais de ne pas mettre le feu aux poudres en Europe. Par conséquent la Grèce et la Turquie devront se donner le baiser fraternel.

Quant aux chemins de fer belges, la question est encore pendante. Voici, du reste, ce que nous savons. D'abord M. de la Guéronnière doit être fatigué d'aller toujours ainsi de Bruxelles à Paris, de Paris à Bruxelles. Il risque d'être pris pour le Juif-Errant. Il paraît qu'à son tour M. Frère-Orban, le Rouher belge, vient à Paris, ce qui va faire bien plaisir aux solidaires et aux libres penseurs. On dit que nous avons beaucoup rabattu de nos prétentions. Enfin il est probable que la Belgique ne nous causerait pas autant d'embarras si son manteau n'avait pas un peu de drap anglais ou prussien dans la doublure. On le voit

donc, sur ce premier point, la politique extérieure, il n'y a aucune amélioration. Quant à la politique intérieure, c'est la même chose : il suffit de rappeler les faits principaux pour le prouver.

La presse n'est pas plus libre : les nombreux procès qu'elle subit chaque jour le démontrent assez. Pour plusieurs journaux même, *la Lanterne* et vingt autres, ils ont amené la suppression. Et cependant, tandis que les journaux patronnés perdent leurs lecteurs, les feuilles indépendantes en regorgent. Pour faire lire le *Journal officiel*, on a été contraint de l'envoyer gratis à tous les maires, un grand nombre de ceux-ci ayant refusé de payer pour le recevoir. Ce qui prouve l'importance qu'on y attache.

On a voulu nous dégoûter du droit de réunion, et, pour cela, on a pratiqué une double manœuvre. Tandis qu'on interdisait celles faites en vue des élections, composées de citoyens honnêtes (à Calais, par exemple, à propos de la candidature de M. de Larcy, qui a dû venir répondre devant les tribunaux) ; tandis même qu'on les dispersait par la force (comme à Nîmes, où l'usage des baïonnettes devait coûter la vie à un citoyen, le sieur Sanier), on en tolérait à Paris d'autres bien moins innocentes. C'est que celles-là étaient utiles pour prouver, à force d'extravagance et d'absurdité, les dangers du droit de réunion. Aussi beaucoup sont-ils persuadés que le gouvernement ne les voyait pas avec peine ; qu'il n'a laissé outrager ainsi pendant plusieurs mois la religion, la morale et le bon sens, que pour se fournir une arme excellente contre ce droit tant désiré.

Si nous examinons les résultats de la loi militaire, nous

verrons encore que, malgré le vœu unanime de la France, ils ont été plus lourds pour elle que par le passé. Partout on s'occupe de la garde mobile, ce qui n'empêchera pas d'appeler sous les armes un contingent aussi fort que les précédents. Seulement tout se fait, le plus possible, en silence. Dans beaucoup de départements même, il n'y a encore que les cadres de formés. La première réunion pourrait produire un effet peu favorable, et on préfère tenter cette expérience *après les élections.*

On voudrait bien à l'approche de cette époque si importante voir diminuer l'encaisse de la Banque. On voudrait voir l'industrie reprendre un nouvel essor. On ne craint pas même de vanter ses progrès imaginaires dans les feuilles officielles. Malheureusement les faits sont là, tristes mais irréfragables. Le nombre croissant des faillites, les grandes usines contraintes de liquider ou de congédier la moitié de leurs ouvriers, montrent le besoin général de voir renaître la confiance. Or, pour qu'elle revienne, il faudrait changer de politique, et ce changement est tout au moins douteux jusqu'à présent.

Partout l'on n'entend que plaintes. Malheureusement elles ne peuvent parvenir jusqu'aux oreilles du Pouvoir. Le tableau de la prospérité générale que nous trace le discours du trône en est la preuve évidente. Cette ignorance du reste n'étonne personne, car jamais l'administration n'a pris un soin plus grand d'étouffer les voix. On dirait que le mot d'ordre pour les fonctionnaires est de répondre à tout, comme les Chambres aux discours des ministres, l'éternel : « Très-bien. » Et, en effet, pour eux tout va bien pourvu qu'ils soient dociles : appointements, avancement, décorations. Il est fâcheux que les mêmes faveurs ne puis-

sent être accordées à tout le monde : ce serait alors le cas de parler de l'allégresse générale et de la reconnaissance universelle du pays.

Il y a cependant un endroit où le gouvernement peut recueillir des renseignements fort exacts sur la situation véritable, c'est la Chambre. Là, dernièrement encore, on lui faisait toucher du doigt des révélations assez intéressantes. Que n'a-t-on pas découvert dans les finances de Paris ? Ou plutôt on n'a rien découvert du tout, puisque, malgré tous les emprunts, oui ou non autorisés, il ne reste que d'autres dettes, qu'il faudra payer au moyen d'un emprunt plus lourd encore. Et cependant, sans tenir compte du blâme de la Chambre, de l'attitude du pays, du cri unanime de la presse, le trop illustre préfet de la Seine, M. Haussmann, non-seulement n'a pas été brisé, mais reste là pour nous réserver sans doute de nouvelles surprises. Il pourra encore exproprier, démolir, remuer les millions à la pelle, comme la poussière des édifices qu'il abbat. Sur la question des cimetières seulement on le prie d'être un peu plus réservé. On lui abandonne les vivants, il peut bien au moins, ce nous semble, épargner les morts. *Parce defunctis.*

Voilà ce qu'a entendu la Chambre. Et cependant, malgré la gravité des faits, malgré l'éloquence des Thiers, des Pouyer-Quertier, des Picard, des Jules Favre ; malgré l'opinion publique, la majorité n'a pas été déplacée. A peine quelques voix sont elles venues grossir le nombre de celles de l'opposition — chose inouïe depuis l'Empire. Quelque mince qu'ait été ce résultat, il n'en a pas moins gravement ému le pays. On sait ce qu'il en coûte à un député de la majorité pour quitter son rang, à quoi il

s'expose. Et pourtant la Chambre a été un instant ébranlée; le demi-dieu qui veille sur elle, M. Rouher, a menacé de donner sa démission; d'abandonner même aux prochaines élections les candidatures officielles des députés transfuges; ce qui n'a pas produit moins d'effet.

Ce progrès des idées libérales au Corps législatif n'est du reste que l'écho du pays; et les députés se trouvent dans une position inextricable, entre M. Rouher et leurs électeurs. S'ils craignent l'un, ils redoutent les autres; ils ne peuvent se dissimuler les dangers qui les menacent aux prochaines élections.

Les élections! voilà l'époque pour laquelle chacun se prépare. La nation a entendu l'appel fait par le souverain, devant les Chambres, lorsqu'il l'a invitée à venir déposer dans l'urne son blâme ou son approbation. Elle y répondra avec franchise, en envoyant au Palais-Bourbon des hommes représentant ses intérêts et ne craignant pas de dire la vérité tout entière.

Déjà de tous côtés ces candidatures s'annoncent, et, tandis que l'administration, fidèle à son système, met en œuvre tous ses moyens, ses promesses et ses menaces, pour soutenir officiels et officieux, l'opinion de plus en plus se prononce, réclamant la liberté du vote et la sincérité du scrutin. C'est ainsi qu'une foule de conseils municipaux demandent que les bulletins ne soient plus distribués par les agents de l'administration comme par le passé; et un grand nombre d'autres feront encore la même demande.

La presse indépendante ne néglige rien pour faire connaître ses candidats et signaler toutes les manœuvres mises en jeu pour combattre leur élection. Enfin, qui l'eût

cru? Un ami du premier degré, un des sept sages, M. Jérôme David, vient demander à la Chambre qu'on signale, qu'on empêche, qu'on punisse toutes les menaces et toutes les séductions employées pour altérer la liberté des électeurs. Un pareil amendement ne pouvait manquer de rencontrer auprès des députés indépendants l'écho le plus sympathique. Aussi M. Picard s'est-il fait inscrire pour le soutenir. M. Picard soutenant M. Jérôme David, cela montre qu'il y a progrès dans l'esprit de la Chambre. Et si, comme on peut l'espérer, cette demande, soutenue par l'opposition, unie pour la première fois à la majorité, est prise en considération, les candidats indépendants seront les derniers à s'en plaindre. Peut-on nier maintenant l'influence salutaire des derniers débats sur les dispositions de la Chambre ?

Et, dans ce pays, partout l'opinion s'est réveillée de la manière la plus heureuse. Les journaux sont remplis de souvenirs du 2 décembre, de passages empruntés aux œuvres du souverain, où il constate la nécessité : pour un peuple d'obtenir la liberté, le contrôle des finances, la sincérité de la politique, etc., et pour un gouvernement de les accorder s'il veut vivre. On dévore ces hauts enseignements que nous donne l'histoire et l'ancien prisonnier de Ham. Pouvons-nous être, même sous un Duruy, à meilleure école ?

De tous côtés les divisions s'effacent. Il n'existe plus que deux grands partis : l'un voulant le gouvernement sans contrôle, l'autre demandant que la nation soit consultée sur ses propres affaires et réclamant nos libertés. Il n'existe plus de candidats républicains, orléanistes ou légitimistes; mais le candidat officiel et le candidat indépendant. Les

voix données au premier approuvent la politique qu'on a suivie : celles données au second la condamnent. Les unes affirment que le souverain est toujours l'élu des 7 millions de Français, les autres démontrent que, pour obtenir un pareil résultat, il faudrait changer un peu le programme et suivre une nouvelle route politique.

Que résultera-t-il de cette lutte? Dieu le sait et nous le saurons dans un mois. Il nous est du moins permis d'émettre en terminant quelques vœux dictés par notre patriotisme.

Nous espérons, nous avons même la conviction intime que la Chambre nouvelle comptera un beaucoup plus grand nombre de députés indépendants. Et qui pourra s'en plaindre ? Personne. Nous dirons plus, tout le monde y gagnera. Le pays, en voyant ses finances mieux contrôlées ; en pouvant plus facilement faire connaître son avis, son blâme ou son approbation ; en un mot en prenant une action plus directe à la gestion de ses propres affaires. L'Empire connaîtra mieux les aspirations nationales, sera plus à même d'entendre la vérité, plus certain d'avoir une politique sympathique aux masses.

Souhaitons donc cet heureux résultat. Car, nous le répétons, nous ne sommes pas des conspirateurs tramant dans l'ombre la chute de l'Empire, mais des hommes sincèrement patriotes et fermement décidés à défendre les intérêts du pays.

Les plus mortels ennemis d'un Empire, ce sont ses propres fautes.

Tours. — Imprimerie MAZEREAU.